

COMITÉ DIRECTEUR – PV N° 4/2026
JEUDI 23 & VENDREDI 24 JUILLET 2026
- ALBI -

1ère SÉQUENCE – jeudi 23 juillet au siège du Conseil départemental du Tarn

Président Jean GRACIA

Membres du Comité directeur présents

Mame-Ibra ANNE, Jean-Marc BÉRAUD, Maryse BRETON, Frédéric BURLETT, Elodie-Prisca CAIRO, Odile DIAGANA, Fabrice DUBUISSON, Marcel FERRARI, Arnaud FLANQUART, Cécile GILROY, Bertrand HOZÉ, Emmanuelle JAEGER, Kevin LEGRAND, Serge MOTTIER, Jérôme NICAULT, Nicolas PARÉSY, Béatrice PFAENDER, Martine PRÉVOST, Caroline PUJOL, Bénédicte ROZE, Lahcen SALHI, Anne TOURNIER-LASSERVE, Jean-Claude VOLLMER

Excusés

Aude CLAVIER (pouvoir à Mame-Ibra ANNE), Dominique FOURNET (pouvoir à Caroline PUJOL), Philippe LAMBLIN (pouvoir à Jean GRACIA), Muriel HURTIS (pouvoir à Bertrand HOZÉ), Stéphanie MALLET (pouvoir à Fabrice DUBUISSON), Mélina ROBERT-MICHON (pouvoir à Odile DIAGANA), Jocelyne VILLETON (pouvoir à Béatrice PFAENDER)

Présidents de Commissions

Daniel BUZZI (CES), Thierry COLLIGNON (CNC), Frédéric DAILLE (COT), Dominique MARRADI (CNR), Alain MARTRES (CED), Christine NUISSIER (CPD), Colette RUINEAU (CNAM)

Présidents de Ligues

Isabelle ARMAND (PCA) en visio, Alain BULOT (BFC), Marc CONGRAS (OCC), Jean-Pierre DELOY (G-E), Marc LE MERCIER (N-A), Dominique PIGNET (NOR), Dominique PLÉE (CEN), Huguette RENÉ (GUY), Jean-Claude PRIANON (REU), Jérôme TROYAT (N-C)

Excusés

Bernard AMSALEM (CDH), Jean-Marie BELLICINI (OFA), Marie-Céline COURTET (CD1ère instance), Frédéric DAILLE (COT), Fabrice DESCOMBE (CM), Philippe DUPERREX (CSOE), Laurent EGHAZARIAN (CD Appel), Patrick LABARUSSIAS (COR), Hughes PARSEMAIN (MAR)

Invités permanents

Frank BIGNET (DTN), Jérôme VILLON (DG), Christophe HALLEUMIEUX (DGD)

Direction générale et Direction Technique nationale

Mehdi BAALA, Claudine DA SILVA-RÉMOND, Laurie FÉLIX, Guillaume GEISLER, Jérôme LEBORGNE, Philippe LEYNIER, Isabelle MARÉCHAL, Alix PEARSON Julien RIPPET, Cécile VEYRIER

Excusé

Philippe BOIDÉ (Visio)

- Début de la 1^{ère} séquence à 14H00 -

INTERVENTION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL Nicolas PARESY

Le Secrétaire général fait le point des présents, excusés et absents avant de présenter l'ordre du jour légèrement modifié dans son déroulement.

→ Validation de l'ordre du jour

- Le Secrétaire général indique que le PV du Comité Directeur n°3 des 28 et 29 mai 2026 a été proposé par mail et validé.
- Par ailleurs une consultation par mail a eu lieu concernant l'implantation des Championnats de France de 5 km à Vincennes (94) le samedi 19 décembre 2026.

→ Implantation validée.

INTRODUCTION PAR LE PRÉSIDENT Jean GRACIA

C'est avec un très grand plaisir que nous nous retrouvons aujourd'hui à Albi pour cette nouvelle réunion de notre Comité directeur, à quelques heures de l'ouverture des Championnats de France Élite.

Il me paraît naturel que l'instance qui définit les orientations de la Fédération se réunisse au plus près de celles et ceux qui donnent vie à notre projet fédéral : les athlètes, les clubs, les entraîneurs, les officiels, les bénévoles, les organisateurs et l'ensemble des acteurs mobilisés pour faire de ces Championnats une grande fête de l'Athlétisme.

Avant toute chose, je voudrais remercier très sincèrement le Conseil départemental du Tarn de nous accueillir dans cet hémicycle.

Cher Christophe, merci d'avoir accepté de recevoir la Fédération Française d'Athlétisme. Le Tarn est une terre de sport et une terre d'Athlétisme.

Depuis de nombreuses années, votre département accompagne les clubs, soutient les collectivités organisatrices et contribue à la réussite de nombreuses manifestations.

Dans une période où les collectivités sont confrontées à de fortes contraintes financières, cet engagement mérite d'être salué.

Les communes, les communautés d'agglomération, les départements et les régions jouent un rôle essentiel : ils soutiennent nos clubs, rénovent nos équipements et accueillent nos compétitions.

Sans eux, une grande partie de notre action ne serait tout simplement pas possible.

Jean GRACIA donne ensuite la parole à Christophe RAMOND, Président du Conseil départemental du Tarn.

INTERVENTION DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU TARN M. Christophe RAMOND
--

Cher Jean, Chers membres du Comité directeur,

Soyez ici chez vous, c'est toujours un réel plaisir de vous accueillir.

C'est la sixième fois que le Tarn accueille les Championnats de France d'Athlétisme, nous sommes très heureux, avec la Ville d'Albi, de ce partenariat.

Je suis admiratif de votre engagement, c'est une chance en France d'avoir des personnes engagées ainsi dans le sport.

L'Athlétisme est un sport particulier, c'est une pratique universelle, tout le monde court, tout le monde a la capacité de sauter et de lancer, c'est l'essence même de l'olympisme que l'on retrouve dans ce sport par les valeurs qu'il véhicule.

On retrouve les mêmes enjeux dans votre Fédération que ceux des collectivités territoriales : comment permettre à nos jeunes de pratiquer le sport dans de bonnes conditions et éviter qu'ils ne passent trop de temps devant leurs écrans.

Il y a une vraie réflexion à mener sur la pratique sportive des adolescents. Dans le Tarn nous avons mis en place un chéquier collégien d'une valeur de 240 € pour que les jeunes puissent prendre une licence avec l'aide du département et réduire ainsi le reste à charge des familles.

Mettre des jeunes sur un terrain d'athlétisme leur apprend plus que le sport, notamment respecter des règles, en formant les citoyens de demain.

Mais le sport est également important tout au long de la vie et l'Athlétisme peut contribuer à ce que nos seniors restent en bonne santé.

C'est notre devoir en qualité d'élus d'être exemplaires sur la gestion des deniers publics, mais nous devons veiller à promouvoir les activités sportives et culturelles dans notre pays malgré un contexte financier difficile.

Cher Jean, chers membres du Comité directeur, merci de votre venue ; c'est un véritable honneur pour le Tarn de vous accueillir !

1- INTERVENTION DU PRESIDENT Jean GRACIA

Cher Christophe, merci pour la qualité de ton accueil.

Tes propos traduisent l'attachement du Tarn au sport et à l'Athlétisme, ainsi que la confiance qui existe entre les collectivités territoriales et notre Fédération.

Je suis convaincu que les Championnats qui débiteront dans quelques heures illustreront une nouvelle fois ce que nous sommes capables de construire lorsque les collectivités, les clubs, les structures déconcentrées et la Fédération avancent dans la même direction.

Hommage à Serge Bord et Alain Piron

Avant d'aborder les sujets inscrits à notre ordre du jour, je souhaite que nous prenions un moment de recueillement.

Ces dernières semaines ont été marquées par la disparition de deux grandes figures de notre Fédération : Serge Bord et Alain Piron.

Tous deux ont exercé les fonctions de Directeur technique national et profondément marqué l'histoire de l'Athlétisme français.

Alain Piron était un homme de réflexion, un pédagogue reconnu, toujours animé par la volonté de faire évoluer les méthodes d'entraînement et la manière d'aborder la performance.

Ses travaux sur la motricité ont durablement influencé la formation de plusieurs générations d'entraîneurs.

Serge Bord avait un parcours différent, mais un engagement tout aussi remarquable.

Homme de terrain, profondément attaché aux équipes de France, il savait écouter, rassembler et décider.

Tous ceux qui ont travaillé à ses côtés évoquent un homme simple, disponible et profondément respectueux des autres.

J'ai eu la chance de bien les connaître tous les deux.

J'ai commencé à travailler avec Alain Piron dès 1987, lorsque Robert Bobin m'avait confié la responsabilité du groupe informatique de la Fédération.

Quelques années plus tard, lorsque je suis devenu Directeur de la Fédération en février 1992, j'ai partagé avec Serge Bord le quotidien de la Direction technique nationale.

Ces rencontres ont beaucoup compté dans mon parcours.

Elles m'ont appris qu'une grande Fédération ne se construit pas seulement avec des textes et des règlements, mais d'abord grâce à des femmes et des hommes qui mettent leur intelligence, leur énergie, leur expérience et leur passion au service d'un projet collectif.

Je n'ai malheureusement pas pu assister personnellement à leurs obsèques, mais la Fédération y était représentée et un hommage leur a été rendu en notre nom.

Aujourd'hui, je souhaite renouveler nos pensées les plus sincères à leurs familles, à leurs proches et à tous ceux qui ont partagé leur engagement au service de l'Athlétisme français.

Je vous propose d'observer quelques instants de silence en leur mémoire.

(Minute de silence.)

Une Fédération qui poursuit sa transformation

Mes chers collègues, notre Comité directeur se réunit dans un contexte particulièrement dense.

Depuis notre dernière réunion, nos équipes de France ont participé à plusieurs compétitions internationales, nos clubs ont organisé de nombreux Championnats de France et de meetings, nous avons vécu un Meeting Diamond League de très haut niveau et nous avons dû faire face à des situations inédites, notamment en raison des épisodes climatiques exceptionnels qui ont touché notre pays.

Parallèlement, nous avons poursuivi les chantiers engagés depuis le début de notre mandat : redressement financier, modernisation de notre gouvernance, développement des services aux clubs, structuration de notre stratégie running et renforcement de la maîtrise des risques.

Ces derniers mois, notre fédération a gagné en solidité.

Elle est aujourd'hui capable de conduire simultanément plusieurs projets majeurs, d'accompagner le haut niveau, de poursuivre son développement territorial et de répondre à l'imprévu sans perdre de vue ses priorités.

Cette progression ne repose pas sur l'action d'une seule personne ni d'une seule équipe.

Elle est le fruit de l'engagement quotidien de milliers de bénévoles, de dirigeants, d'entraîneurs, d'officiels, de salariés et de cadres techniques.

Notre première richesse demeure l'engagement quotidien des bénévoles, des dirigeants, des entraîneurs, des officiels, des salariés et des cadres techniques.

C'est lui qui nous permet d'aborder l'avenir avec confiance.

Les compétitions internationales : une dynamique qui se confirme

Je voudrais d'abord revenir sur les résultats de nos équipes de France.

Aux **Championnats d'Europe off-road de Kamnik, en Slovénie**, la délégation française a remporté dix-sept médailles, dont huit titres européens :

- Émilien Simoneau et Yannick Memheld ont partagé le titre de la course verticale U20 et contribué au titre collectif masculin.
- Frédéric Tranchand s'est imposé sur le trail, avec un nouveau titre par équipes pour les hommes.
- Basile Astier est devenu champion d'Europe U20 sur le format classique, tandis que nos collectifs U20 ont remporté les titres chez les garçons comme chez les filles.

Ce bilan exceptionnel confirme la place de la France parmi les toutes premières nations européennes dans ces disciplines.

Il récompense le travail des athlètes, de leurs entraîneurs, des clubs et de l'encadrement fédéral.

Il conforte aussi notre choix d'accompagner pleinement le trail et la course en montagne, sans jamais les opposer à l'Athlétisme de stade.

Toutes ces pratiques appartiennent à la même famille et contribuent au rayonnement de notre Fédération.

Nos jeunes spécialistes se sont également illustrés lors de la **Coupe du monde U18 de course en montagne** à Gagliano del Copo en Italie, avec deux médailles d'argent et une médaille de bronze.

Ces résultats montrent que la relève est déjà présente et que la qualité de notre filière s'exprime dans toutes les catégories d'âge.

Aux **Championnats d'Europe U18 à Rieti en Italie**, notre équipe a remporté dix médailles, dont trois titres :

- Alice Penciu-Jurin sur 1 500 mètres,
- Axel Mougél-Depoutot sur 800 mètres et
- Julie Bourgis à la perche, dans un concours marqué par la médaille d'argent d'Isild Drouet.

Au-delà du bilan, je veux retenir l'enthousiasme, la détermination et la solidarité de cette jeune équipe de France.

Pour beaucoup, il s'agissait d'une première grande expérience internationale.

Ces résultats sont prometteurs.

Notre responsabilité est désormais d'accompagner ces jeunes dans la durée afin qu'ils franchissent, étape après étape, les exigences du très haut niveau.

Je veux remercier leurs entraîneurs personnels, la Direction technique nationale, les responsables de délégation et les équipes médicales.

Les performances internationales se construisent d'abord dans les clubs, bien avant l'entrée en équipe de France.

Des compétitions nationales qui illustrent la richesse de notre Athlétisme

Notre calendrier national a également été particulièrement dense. Les **Championnats de France Masters à Épinal** ont témoigné de la vitalité d'une pratique qui montre que l'Athlétisme peut accompagner chacun tout au long de la vie.

Le **Championnat de France du Kilomètre vertical à Méribel** a confirmé la place grandissante des disciplines off-road.

Les **Championnats de France d'épreuves combinées à Aix-en-Provence** ont rappelé tout ce que l'heptathlon et le décathlon représentent de polyvalence, de persévérance et d'exigence.

À Dreux, la Finale nationale des Pointes d'Or Colette Besson a permis à de très jeunes athlètes de vivre une première grande expérience nationale.

J'ai tenu à y être présent, car cette compétition ne se résume pas à la performance : elle participe à la formation des jeunes et à la transmission de notre histoire.

Les **Championnats Open à Blois** et le **Championnat de France de décathlon féminin**, puis les premiers **Championnats U'NXT à Charléty**, ont complété cette séquence et mobilisé très fortement nos équipes.

Cette dynamique s'est également illustrée à travers la richesse de notre circuit national de meetings.

La France a accueilli cette saison deux meetings labellisés World Athletics Silver à Montbonnot-Saint-Martin et à Nancy, cinq meetings World Athletics Bronze à Forbach, Montgeron, Montreuil,

Nice et Troyes, ainsi que neuf meetings European Athletics Challenger à Annecy, Bordeaux, Décines, Fontainebleau, Marseille, Pierre-Bénite, Poitiers, Salon-de-Provence et Thonon-les-Bains.

Ce maillage territorial témoigne du dynamisme de nos organisateurs et de la capacité de notre pays à proposer, sur l'ensemble du territoire, des compétitions de haut niveau répondant aux standards internationaux.

Toutes ces compétitions sont rendues possibles par l'engagement des clubs supports, des collectivités, des équipes fédérales, des officiels et des bénévoles.

Je veux leur exprimer toute la reconnaissance de la Fédération.

Je veux également saluer le professionnalisme des équipes fédérales, qui ont accompagné l'ensemble de ces compétitions avec un engagement remarquable.

Canicule : décider, adapter et protéger

Cette période a surtout été marquée par des conditions climatiques exceptionnelles.

À Blois, lors des **Championnats Open** la question du maintien de la compétition s'est posée jusqu'aux derniers jours.

Grâce au dialogue avec les services de l'État, les collectivités, l'organisateur et les équipes fédérales, les horaires ont été adaptés et les épreuves ont pu se dérouler dans de bonnes conditions.

Je remercie très chaleureusement Daniel Aubry, l'AJ Blois-Onzain, les bénévoles des clubs du Loir-et-Cher et de la Ligue Centre-Val de Loire, ainsi que Marc Gricourt, Maire de Blois, et les services de la ville.

Leur capacité d'adaptation a été exemplaire.

Nous avons malheureusement dû annuler la **Coupe de France des Ligues U16** prévue le 14 juillet à Pontoise, après le placement de l'ensemble de l'Île-de-France en vigilance rouge canicule.

La décision a été prise avec regret, après consultation de la Ligue d'Île-de-France, des organisateurs, des présidents de ligues et des autorités compétentes.

Nous ne pouvions pas exposer de très jeunes athlètes, les jurys et les bénévoles à un risque aussi important.

Je veux redire ma compréhension à tous les jeunes, aux entraîneurs, aux familles et aux équipes régionales qui avaient préparé ce rendez-vous.

Je remercie Arnaud Flanquart, les équipes de la Ligue d'Île-de-France et de l'Entente Agglomération Cergy-Pontoise Athlétisme, ainsi que les présidents de ligues pour la qualité de nos échanges.

Une étude de faisabilité avec la Commission nationale des jeunes et les présidents de ligues est engagée pour déterminer si un report est possible, en tenant compte du calendrier, de la disponibilité des installations, des contraintes scolaires, de la préparation des jeunes et des conséquences financières pour les ligues.

M. Christophe RAMOND prend la parole et souligne qu'il a particulièrement apprécié le discours du Président, dont il partage pleinement les orientations et les propos. Il le félicite ainsi que les membres du Comité directeur et leur souhaite une bonne continuation, en leur confirmant le soutien du Conseil Départemental du Tarn.

2- INTERVENTION DE LA PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE – EMMANUELLE JAEGER

La Présidente déléguée de la FFA, Emmanuelle Jaeger, en charge de la stratégie de développement fédéral, présente aux membres du Comité directeur un point d'étape des principaux travaux relevant de son périmètre de responsabilité. Son intervention porte successivement sur le suivi du Plan de développement 2025-2029, la mise en œuvre de la stratégie d'animation territoriale et l'avancement de la stratégie fédérale sur le running.

2.1 Suivi du Plan de développement 2025-2029

La Présidente déléguée rappelle que le suivi de la mise en œuvre du Plan de développement constitue un élément essentiel du pilotage de l'action fédérale et du respect des engagements pris dans le cadre du programme politique.

Dans cette perspective, un nouvel outil de visualisation de l'état d'avancement des actions du Plan a été mis en ligne sur monclubathle.fr, désormais accessible à l'ensemble des structures FFA disposant d'un accès à la plateforme. Elle en présente le fonctionnement aux membres du Comité directeur et en fait une démonstration. L'outil, conçu pour être simple et rapidement accessible, permet notamment d'effectuer des tris et des recherches par mots-clés. Son contenu est actualisé toutes les trois semaines. Il répond à un double objectif : assurer le suivi des engagements politiques et garantir davantage de transparence sur l'avancement des travaux réalisés.

La Présidente déléguée présente ensuite, pour chacun des axes du Plan de développement, les principales actions réalisées ou actuellement engagées.

Au titre de l'accompagnement des clubs, sont notamment évoqués le programme « Club des 300 », le conventionnement avec la Fédération Française Handisport, ainsi que les travaux relatifs au Handiguide, à la formation des clubs et à l'accès aux compétitions.

Concernant les pratiques sportives compétitives, sont notamment présentés le programme 2036 consacré à l'identification des jeunes talents et l'élaboration de la feuille de route relative aux équipements sportifs.

Pour les pratiques sportives non compétitives et la santé, la Présidente déléguée souligne notamment le lancement de la nouvelle plateforme MyDataRun, le nouveau concept des Championnats de France Avenir U'NEXT, ainsi que le déploiement et la promotion des opérations Portes ouvertes Challenge AthléFit au sein des clubs. Elle rappelle à ce titre la mobilisation de plus de 100 clubs en mai 2026, accompagnée d'un questionnaire de bilan visant notamment à identifier les leviers de recrutement.

Enfin, parmi les actions relevant de la performance sociétale, des relations institutionnelles et internationales et de la vie économique, sont notamment mentionnés le lancement du réseau d'éducateurs-médiateurs intégrité dans les régions, la création d'une « safezone » lors des Championnats de France Élite, le travail préparatoire relatif à l'organisation de grands événements internationaux, l'identification des acteurs de la FFA susceptibles d'exercer des responsabilités internationales, ainsi que l'engagement de l'agence marketing Sporfive et la redéfinition de l'offre marketing et de sa commercialisation.

La Présidente déléguée souligne que cet outil de suivi constitue ainsi un véritable outil de pilotage collectif, permettant à chacun de mesurer concrètement la progression du Plan de développement et à la Fédération de rendre compte de manière transparente de la mise en œuvre de ses engagements.

2.2 Stratégie d'animation territoriale

La Présidente déléguée présente ensuite les travaux engagés pour définir une nouvelle stratégie d'animation territoriale, qui constitue une nouvelle étape de son rôle de pilotage stratégique et une traduction concrète des ambitions du Plan de développement.

Elle précise que cette stratégie se positionne sur un objectif clair fixé : « un athlétisme robuste au cœur de chaque territoire ». Cette ambition répond directement à l'un des défis identifiés dans le Plan de développement : construire, sur l'ensemble des territoires, une Fédération plus lisible et structurée, plus cohérente et plus proche de ses clubs et de ses pratiquants, tout en renforçant et en dynamisant les relations entre le niveau national et les territoires.

Pour illustrer cette démarche, elle établit une analogie avec le travail d'un architecte : avant de construire une maison belle et visible, il convient de bâtir des fondations solides. De la même manière, l'ambition de développer et de renforcer l'athlétisme suppose de consolider au préalable son organisation et sa présence dans les territoires.

Un athlétisme « robuste » doit ainsi être entendu comme un athlétisme solide, fort et résistant, tant en termes de résultats et d'offre sportive qu'en matière d'organisation, de gouvernance et d'intégrité. La stratégie territoriale doit ainsi permettre de garantir sur tout notre territoire une présence proche, vivante et structurée de l'athlétisme.

La stratégie repose sur trois dimensions complémentaires.

La première est celle d'une présence cohérente, avec un réseau capable de déployer le projet fédéral et un réseau fort de professionnels et de salariés.

La deuxième est celle d'une présence vivante, reposant notamment sur des équipements maillés territorialement, un relais efficace de détection sportive, une animation locale s'appuyant sur le choix des implantations sportives et institutionnelles, ainsi qu'un relais de formation et d'engagement.

La troisième est celle d'une présence structurée sur l'ensemble du territoire, avec des interlocuteurs identifiés vis-à-vis des collectivités, une animation transversale des réseaux et une présence sur tous les territoires, avec bien entendu une attention toute particulière pour les Outre-mer.

La Présidente déléguée détaille les principaux outils et programmes d'action envisagés : plan de professionnalisation, clarification de la répartition des rôles entre Ligues et Comités départementaux, conventionnement des Ligues et accompagnement des Comités départementaux en matière de gouvernance et d'activités. Sont également concernés les équipements sportifs, l'identification et la détection, les implantations sportives et institutionnelles, les conventions avec les collectivités territoriales, les Outre-mer et l'animation des réseaux transversaux regroupant notamment les agents de développement, directeurs de Ligues, secrétaires généraux et trésoriers.

Elle précise que cette stratégie devra s'appuyer sur des ressources de pilotage clairement identifiées, avec un trinôme associant élus, DTN et services fédéraux, ainsi que sur la mobilisation de différentes ressources financières : fonds publics, fonds propres de la FFA et partenaires. Des

leviers complémentaires devront également être mobilisés dans les domaines à la fois tant du juridique, que de la performance sociétale, de la communication et du marketing.

Enfin, la Présidente déléguée insiste sur la nécessité d'inscrire cette stratégie dans une logique de pilotage par les résultats, avec l'identification des résultats attendus, la définition de critères et d'indicateurs et l'évaluation de la mise en œuvre dans le cadre du Plan de développement.

2.3 Stratégie running – point à date

Emmanuelle JAEGER présente enfin aux membres du Comité directeur un point à date de la mise en œuvre de la stratégie running, en rappelant les principaux dispositifs engagés dans les différents axes de la stratégie.

Elle fait notamment état de la poursuite de la mise en œuvre des dispositifs liés au Pass Prévention Santé, avec la campagne de renouvellement, le développement du coaching santé, notamment à travers une vidéo consacrée à la santé mentale, ainsi que la mise en place d'un nouvel accès pour les licenciés. Les travaux portent également sur l'optimisation des fonctionnalités techniques, les correctifs nécessaires, le plan de communication, les services proposés aux organisateurs et le calendrier des courses.

Elle souligne également les développements engagés autour des partenariats et de l'animation de la pratique, notamment le partenariat avec Strava, qui représente à ce stade 64 000 participants, ainsi que le dispositif Clubs FFA x Strava.

La structuration de l'animation territoriale du running se poursuit par ailleurs avec un travail en cours relatif aux Commissions départementales et régionales running et avec l'organisation à l'automne des Assises du running.

Enfin, la Présidente déléguée rappelle les travaux conduits avec les organisateurs, notamment dans le cadre du Conseil consultatif des organisateurs, autour de deux sujets identifiés comme prioritaires : la sécurité des courses et l'écoresponsabilité. Elle mentionne également la mise en place du groupe de travail relatif à l'élaboration d'un nouveau CALORG.

Ce point à date permet ainsi de mesurer l'avancement des différents chantiers de la stratégie running et de poursuivre leur déploiement de manière coordonnée, en lien avec les structures fédérales, les pratiquants et les organisateurs.

3. INTERVENTION DU TRÉSORIER GÉNÉRAL

3.1 Budget révisé

Frédéric BURLETT, le Trésorier général explique que le budget révisé a fait l'objet de nombreuses réunions de travail organisées en juin et au début du mois de juillet par le groupe Budget, en concertation avec les responsables des différents services, les élus référents notamment l'ensemble des vice-présidents.

À l'issue de ces travaux, la proposition de budget révisé prévoit une augmentation de 2 579 942 € par rapport au budget initial voté lors de l'Assemblée générale.

Ainsi, les recettes prévisionnelles sont portées de 30 912 387 €, inscrits au budget initial, à 33 492 329 € dans le budget révisé.

Parallèlement, les dépenses prévisionnelles passent de 29 412 387 € à 31 992 329 €.

Cette révision permet de maintenir un excédent budgétaire prévisionnel de 1 500 000 €, conformément à l'objectif de reconstitution des fonds propres fixé lors de l'Assemblée générale.

L'augmentation des recettes prévisionnelles repose principalement sur la progression des recettes liées au titre de participation « Pass Prévention Santé », dont le produit est réévalué à hauteur de 2 045 922 €.

D'autres recettes contribuent également à cette évolution favorable. Il s'agit notamment des partenariats privés, des recettes de billetterie générées par les événements organisés par la Fédération, ainsi que des droits liés aux opérations de mutations et aux appels, dont les montants prévisionnels sont supérieurs aux prévisions initiales.

Par ailleurs, l'Agence nationale du Sport (ANS) a accordé à la Fédération 56 000 € de subventions supplémentaires.

Enfin, les aides et subventions versées par les collectivités territoriales sont également réévaluées à la hausse, contribuant ainsi à l'augmentation globale des recettes du budget révisé.

Concernant les dépenses, quatre grands secteurs font l'objet d'une augmentation dans le cadre du budget révisé :

- Le secteur sportif, pour un montant supplémentaire de 1 300 852 € ;
- Le développement des clubs, à hauteur de 885 193 € ;
- La gouvernance et le fonctionnement de la Fédération, pour 393 897 € supplémentaires ;
- Les investissements, qui sont renforcés à hauteur de 554 000 €.

Il est précisé qu'aucune nouvelle ligne budgétaire n'a été créée dans le cadre de cette révision. Les augmentations portent exclusivement sur des lignes de dépenses qui avaient déjà été prévues et votées par l'Assemblée générale.

Secteur sportif

L'augmentation des dépenses du secteur sportif s'explique notamment par le renforcement des moyens consacrés à la haute performance. La mise en œuvre des programmes 2028, 2032 et 2036 bénéficie ainsi de financements supplémentaires.

Les crédits consacrés à l'organisation des championnats de France sont également renforcés à hauteur de 361 142 €, notamment afin de prendre en compte des coûts supplémentaires liés à certaines organisations.

À l'inverse, les crédits consacrés aux meetings sont en diminution par rapport aux prévisions initiales, notamment en raison de l'annulation du Meeting de Sotteville-lès-Rouen.

Développement des clubs

S'agissant du développement des clubs, la stratégie Running, mise en œuvre afin de poursuivre le développement du nombre de licenciés dans cette discipline, s'accompagne du déploiement de nouveaux outils et de nouvelles actions, représentant une augmentation de 670 093 €.

Le développement du Pass Prévention Santé (PPS) entraîne également des charges supplémentaires, liées notamment à la poursuite de son déploiement et à la mise en place des outils nécessaires à son développement.

Par ailleurs, les dépenses de communication sont renforcées à hauteur de 147 100 €, afin notamment de développer des campagnes visant à renforcer l'attractivité des clubs et à favoriser l'accueil de nouveaux pratiquants.

Gouvernance et fonctionnement fédéral

Concernant la gouvernance et le fonctionnement fédéral, l'augmentation des dépenses s'explique principalement par le renforcement des moyens humains, avec de nouvelles embauches destinées à améliorer l'efficacité du fonctionnement de la Fédération et à accompagner le développement de ses activités.

Cette évolution intègre également les dépenses liées à l'organisation de nouveaux événements fédéraux, notamment un séminaire du Conseil national des comités départementaux, ainsi que l'organisation d'un colloque médical et d'Assises du Running.

Investissements

Enfin, les investissements supplémentaires portent essentiellement sur des outils et investissements immatériels destinés à accompagner la transformation et le développement des activités fédérales.

Ces investissements concernent notamment :

- L'OFA, avec le développement de nouveaux outils pédagogiques
- Le PPS, avec le développement de la plateforme DataRun et l'évolution de la plateforme PPS
- La DSI, avec des évolutions du SIFFA ainsi que de le logiciel e-Logica.

Ces investissements doivent permettre de renforcer les outils mis à disposition des différents acteurs de la Fédération et d'accompagner la modernisation des services proposés aux clubs, aux licenciés et aux structures fédérales.

ÉCHANGES

Jean GRACIA relève qu'il n'a jamais connu de budget révisé à la hausse. Généralement, un budget révisé a pour objectif de réduire certains postes de dépenses ; or, dans le cas présent, plusieurs postes connaîtront une augmentation. Il précise que pour respecter le vote du budget 2026 par les délégués lors de l'Assemblée générale, aucune nouvelle ligne budgétaire supplémentaire n'a été créée mais que certaines d'entre-elles seront donc augmentées.

Lahcen SALHI souhaite obtenir des précisions sur le poste « Autres recettes ». Le trésorier général précise qu'il s'agit notamment de remboursements effectués à la Fédération par des tiers, tels que European Athletics ou encore par l'administration fiscale dans le cadre du crédit impôt recherche.

Dominique MARRADI interroge sur l'augmentation consacrée au trail et à la course en montagne. Il lui est confirmé que ce poste connaît bien une hausse de 46 000€.

Christophe HALLEUMIEUX explique que 84 000 € supplémentaires seront consacrés à l'animation du réseau des athlètes de haut-niveau, à leur accompagnement socio-professionnel ainsi qu'au soutien des meetings accueillant des athlètes du dispositif Pro Avenir.

Colette RUINEAU indique que de nombreuses difficultés sont rencontrées dans la saisie des performances réalisées à l'étranger par les athlètes masters. Elle souligne que cette charge de travail est devenue considérable et qu'elle repose uniquement sur les bénévoles de sa commission. Elle s'interroge sur les moyens humains susceptibles d'être mobilisés pour assurer cette mission. **Jérôme VILLON** répond que l'augmentation très importante du volume de résultats provenant de compétitions disputées à l'étranger concerne aussi bien les athlètes masters que le running et la piste. Il indique qu'une solution RH est actuellement recherchée, soit par de la mobilité interne, soit par un recrutement qui pourrait intervenir à l'automne afin de renforcer les moyens consacrés à cette mission. **Kevin LEGRAND** précise qu'à la mi-juin, 90% des performances réalisées sur piste à l'étranger avaient été saisies soit plus de 10 000 résultats. Rémi BELLEVEGUE, salarié à la fédération, y consacre quotidiennement une partie de son temps de travail. Il indique qu'un travail est actuellement engagé avec World Athletics afin de mettre en place un dispositif d'intégration automatique des performances internationales enregistrées par cette dernière, ce qui permettra de limiter les saisies manuelles.

Jean GRACIA précise que l'augmentation des dépenses de fonctionnement des instances est due à l'organisation de plusieurs événements fédéraux : le séminaire des comités départementaux, qui réunira à Paris l'ensemble des présidentes et présidents de comités départementaux, la Nuit des Champions, destinée à mettre à l'honneur les athlètes et à renforcer l'attractivité et la notoriété de l'Athlétisme, un colloque médical à Strasbourg et enfin les Assises du Running.

Jean GRACIA indique également que le développement du Pass Prévention Santé (PPS) entraîne une hausse des dépenses de fonctionnement, liée à la fois aux coûts de la plateforme de paiement et à l'augmentation des frais d'assurance induits par ce dispositif.

Marcel FERRARI estime qu'il aurait été préférable d'affecter une part plus importante du résultat aux réserves afin de consolider durablement les fonds propres de la Fédération en y imputant 2 millions d'euros.

Jean GRACIA répond qu'il convient de trouver un juste équilibre entre la consolidation de la situation financière de la Fédération et le financement des projets attendus par les structures de terrain. Il ajoute que les perspectives financières sont favorables, les recettes issues du Pass Prévention Santé devant poursuivre leur progression au cours de l'année 2027 ; il sera ainsi possible de consolider les fonds propres jusqu'au terme du mandat.

→ **Validation du budget révisé par le Comité directeur (une abstention : Anne TOURNIER LASSERVE)**

3.2 Gestion et placement de la trésorerie

Frédéric BURLETT, Trésorier général, présente ensuite la situation prévisionnelle de la trésorerie de la Fédération. Il indique que celle-ci devrait atteindre, dans les prochains mois, un niveau d'excédent particulièrement élevé, plus de 14,8 millions en fin d'année, conduisant à s'interroger sur les modalités de placement de ces disponibilités afin de générer des produits financiers susceptibles de contribuer au financement des activités fédérales.

Cette situation s'explique notamment par l'encaissement des titres de participation PPS pour une durée de douze mois, alors que, sur le plan comptable, les produits correspondants sont enregistrés au prorata temporis. Les sommes encaissées génèrent ainsi temporairement un niveau de trésorerie important. Celui-ci devrait encore progresser à compter du mois de septembre avec l'encaissement des licences.

Plusieurs contacts ont été pris auprès des partenaires financiers de la Fédération afin d'identifier des solutions permettant de valoriser cet excédent de trésorerie sur le long terme, tout en privilégiant la sécurité du capital et des durées de placement permettant d'obtenir les meilleures conditions de rémunération.

La stratégie retenue repose sur plusieurs types de supports :

- des obligations de sociétés européennes présentant un niveau de risque très faible, avec garantie du capital ;
- des comptes à terme et des SICAV monétaires, destinés aux placements à court terme ;
- une amélioration de la rémunération des comptes courants, le taux passant de 0,95 % à 1,45 %.

Pour la première fois depuis des années, la Fédération a la capacité de faire des placements à long terme ; après consultation des deux partenaires financiers de la Fédération, le Crédit Mutuel et la Caisse d'Épargne, l'offre du Crédit Mutuel est retenue.

Il est ainsi soumis au Comité directeur de placer 3 millions d'euros sur un support à long terme, rémunéré à 4 % par an, avec garantie du capital, sur une durée pouvant aller jusqu'à 15 ans.

Le reliquat de trésorerie excédentaire sera, quant à lui, placé sur des comptes à terme sur quelques mois, avec une rémunération comprise entre 2 % et 2,5 %.

ECHANGES

***Martine PREVOST** s'interroge sur les modalités du placement. Elle demande si, dans l'hypothèse où la Fédération aurait besoin des fonds avant l'échéance des quinze ans, par exemple au bout de quatre ans, les intérêts déjà générés seraient perdus.*

Le Trésorier général répond que les intérêts acquis ne seraient pas perdus. Ceux-ci sont versés chaque année à la date anniversaire du placement, à hauteur de 120 000 euros par an. Il précise qu'il sera possible de faire un rappel anticipé de ce placement sans remettre en cause les intérêts déjà perçus. En revanche, si le placement était clôturé en cours d'année, les intérêts de l'exercice en cours seraient versés uniquement au prorata temporis.

→ Le Comité directeur valide cette stratégie de placement de la trésorerie.

3.3 Situation financière de la Ligue de Guyane

Un point est ensuite présenté sur la situation financière de la Ligue de Guyane. Un état comptable de la situation a été réalisé afin de déterminer les sommes revenant à la Ligue au titre des cotisations et des mutations, désormais intégralement perçues par la Fédération.

À l'issue de cette analyse, une somme de près de 28 000 € a pu être reversée à la Ligue de Guyane. Ce montant tient compte des dépenses engagées et réglées par la Fédération pour le compte de la Ligue, notamment celles liées à certains déplacements, ainsi que des remboursements mensuels effectués par la Ligue au titre de sa dette.

La dette de la Ligue, déduction faite de l'aide du Plan Caraïbes pour 31 000 €, s'élève actuellement à 67 000 € au 30 juin 2026. Une convention de remboursement de la dette va être établie, prévoyant une augmentation du montant des remboursements mensuels, désormais fixé à 1 000 € depuis le 1^{er} janvier 2026.

Enfin, l'analyse des documents financiers transmis par la Ligue fait apparaître un besoin de conseil en matière de gestion budgétaire et financière. Un accompagnement de la Fédération apparaît nécessaire afin d'aider la Ligue à améliorer ses pratiques de gestion et à retrouver progressivement une situation financière plus stable et sereine.

ECHANGES

Anne TOURNIER-LASERVE souligne que les Ligues devraient porter une attention particulière à la situation financière des Comités Départementaux d'Athlétisme. Elle s'interroge toutefois sur les outils qui pourraient être mis en place pour assurer ce suivi.

Jean GRACIA indique qu'un séminaire des Comités Départementaux d'Athlétisme sera prochainement organisé. Il précise que celui-ci permettra notamment de clarifier le rôle des différentes instances. Il rappelle qu'il n'existe pas de lien hiérarchique entre une Ligue et un Comité Départemental, mais que les Ligues ont vocation à exercer un rôle de veille et à donner l'alerte lorsqu'elles constatent des dysfonctionnements.

Emmanuelle JAEGER précise que les travaux actuellement menés sur la structuration des territoires ont précisément pour objectif de clarifier les responsabilités de chacun et d'identifier les outils à mettre en œuvre pour accompagner au mieux les Comités départementaux. Ces outils pourront être de nature pédagogique, mais également, si nécessaire, coercitive.

Martine PREVOST attire l'attention sur les limites de ce type de séminaire. Elle souligne que, par expérience, les Comités Départementaux les plus en difficulté sont souvent ceux qui ne participent pas à ce type de rendez-vous, avec le risque que les messages et les accompagnements proposés ne leur parviennent pas.

- PAUSE A 16H30 -

4. VIE SPORTIVE

4.1 Implantation des Championnat de France en salle 2027

→ Le Comité directeur valide l'implantation des Championnats de France élite en salle à LIEVIN les 20 et 21 février 2027

4.2 Réglementation des manifestations running

Kevin LEGRAND, vice-président en charge de la vie sportive, présente plusieurs évolutions réglementaires concernant la stratégie running :

Dossards

Tout coureur doit concourir sous sa propre identité et ainsi porter le dossard qui lui a été attribué. L'organisateur s'assure, au moyen d'un justificatif, de l'identité du coureur lors du retrait de son dossard.

***Emmanuelle JAEGER** rappelle que la réglementation relative aux échanges de dossards doit être pleinement prise en compte par les organisateurs de courses sur route. L'objectif est de garantir que les performances réalisées soient bien attribuées aux athlètes qui les ont effectivement accomplies et puissent ainsi être valablement prises en compte. Il existe également un enjeu majeur de sécurité si les coureurs ne courent pas sous leur identité réelle.*

Distances maximales pour les jeunes

Kevin LEGRAND présente les travaux conduits sur les distances maximales autorisées pour les jeunes en course sur route, running et trail. Il précise que plusieurs réunions transversales ont réuni la Commission nationale du running, la Commission nationale des jeunes, la DTN, avec notamment Guillaume GEISLER, ainsi que la Commission médicale.

Ces échanges n'ont pas conduit à des modifications majeures de la réglementation, mais à un ajustement concernant la catégorie U12, pour laquelle il sera désormais possible d'organiser des courses en ligne.

En matière de communication, il est prévu que les distances maximales autorisées soient directement indiquées dans le Pass Prévention Santé (PPS), afin que les jeunes pratiquants disposent de cette information lorsqu'ils réaliseront leur PPS.

***Bénédicte ROZE** précise que le tableau des distances maximales est également destiné aux non-licenciés. Ainsi, tout parent amené à compléter un questionnaire de santé pourra accéder à ce tableau et prendre connaissance des distances maximales autorisées selon les catégories d'âge.*

Jean Claude VOLLMER Président de la Commission Nationale des Entraîneurs demande ensuite la parole pour présenter les conclusions d'une réflexion menée par sa commission :

Objet de la réflexion

La présente note propose au Comité Directeur d'engager une révision du programme des épreuves et des distances offertes aux catégories jeunes (éveil athlétique à minimes), ainsi que de l'architecture de leur offre de compétitions. Le cadre actuel est l'héritier d'un « principe de précaution » physiologique formulé entre les années 1960 et 1990, aujourd'hui invalidé par les connaissances scientifiques comme par la pratique de l'ensemble des fédérations comparables, françaises et étrangères. Il ne s'agit pas d'entraîner plus tôt ou plus fort, mais d'ouvrir un registre d'épreuves plus large et plus progressif, mieux adapté au développement complet du jeune athlète.

Le constat : un programme hérité d'une ère dépassée

Un registre anormalement étroit. En benjamins, l'offre de course passe du 50 m au 1000 m sans aucune distance intermédiaire individuelle ; en minimes, du 80/120 m au 1000 m. Le 200 m haies existe au sein de l'octathlon quand le 200 m plat individuel n'est pas proposé. Les distances offertes aux minimes des années 1980 (150 m, 500 m, 1200 m, 30 minutes) étaient plus larges qu'aujourd'hui : le programme a régressé.

Un fondement physiologique caduc. La limitation des distances reposait sur la croyance en une prétendue dangerosité de l'effort lactique chez l'enfant et sur le mythe de l'endurance exclusive à basse fréquence cardiaque. Les mesures de terrain montrent que des enfants de 10 à 14 ans produisent en cross des lactatémies de 9 à 15 mmol/L sans dommage. Le problème sanitaire réel de la jeunesse en 2026 n'est pas le surentraînement : c'est la sédentarité, le surpoids et l'appauvrissement moteur.

Un déficit massif de compétitions. L'étude comparative des meilleurs jeunes coureurs de 800/1500 m montre qu'un jeune Britannique dispute 31 à 37 compétitions par an, sur un registre allant du sprint au cross, contre environ 14 pour son homologue français. La compétition y est banalisée, vécue comme un jeu ; en France elle demeure rare, solennelle et étroite. S'y ajoute un désert estival de 2 à 3 mois sans offre fédérale de compétition ni d'entraînement.

Les données : trois faisceaux de preuves convergents

- **Le benchmark international.** L'Allemagne (DLV) et la Grande-Bretagne (UKA) offrent aux U14-U16 un registre de course bien plus large et finement gradué (60, 75, 100, 150, 200, 300, 600, 800, 1200, 1500 m côté britannique), des formats ludiques et variés chez les plus jeunes, et des distances de cross, route et trail nettement supérieures aux nôtres. Les records internationaux par âge confirment que les capacités aérobies réelles des jeunes excèdent très largement ce que notre programme leur permet d'exprimer, la Grande-Bretagne produisant régulièrement l'élite mondiale du demi-fond sans surincidence connue de blessures ou d'abandons.
- **Les fédérations françaises comparables.** La Fédération Française de Triathlon fait courir à pied 1000 à 1500 m à ses benjamins et jusqu'à 2,5 km à ses minimes, après une partie natation et une partie vélo, et propose des formats à la durée de 30 à 45 minutes dès les jeunes catégories — le tout dès 6 ans, avec une progressivité assumée. Le même enfant peut donc produire sous licence FF Triathlon un effort enchaîné que la licence FFA lui interdit. Football et rugby offrent par ailleurs 20 à 25 confrontations annuelles à leurs plus jeunes

licenciés. L'anomalie française n'est pas physiologique : elle est réglementaire et propre à l'athlétisme.

- **Les données internes de la FFA** : la finale nationale des Pointes d'or 2026. L'analyse exhaustive des choix d'épreuves des 201 finalistes (Dreux, 4 juillet 2026), vérifiée depuis les résultats bruts, établit que le dispositif fédéral phare de la catégorie minimes fonctionne comme un championnat de vitesse-détente déguisé :
 - o 69 % des filles et 50 % des garçons composent un triathlon exclusivement sprint-haies-sauts, sans aucun lancer ni demi-fond ;
 - o le 1000 m n'est choisi que par 2,3 % des filles et 9,7 % des garçons — et aucun athlète du top 20, filles comme garçons, ne l'a couru ;
 - o le marteau (2,7 % des garçons, 5,7 % des filles) et la perche (8 % et 3,4 %) sont réduits à l'anecdote
 - o seuls 16 % des filles et 27 % des garçons composent un véritable triathlon associant une course, un saut et un lancer.

Un jeune orienté vers le demi-fond ou les lancers longs n'a structurellement aucune chance dans la formule actuelle. Le format censé incarner la formation généraliste du jeune athlète français organise en réalité la marginalisation de familles entières de disciplines.

Propositions soumises au Comité Directeur

- **Élargir le registre des épreuves de course en benjamins et minimes** en introduisant des distances intermédiaires (de l'ordre de 150 m, 200 m, 300 m) et une véritable offre de demi-fond (800 m notamment), afin de supprimer les vides actuels entre sprint court et 1000 m et de mettre fin aux incohérences du programme (200 m haies sans 200 m plat).
- **Allonger progressivement les distances en cross, sur route et en trail** pour les catégories jeunes, la durée d'effort étant la variable déterminante du développement aérobie, en s'inspirant des progressions allemande et britannique, avec une gradation par catégorie.
- **Densifier l'offre de compétition** tout au long de l'année, y compris l'été, pour tendre vers les volumes observés à l'étranger — la compétition redevenant un acte banal, formateur et ludique — tout en assortissant cette ouverture de garde-fous explicites (plafonds indicatifs de participations par catégorie et espacement minimal), afin d'écarter tout risque de dérive.
- **Repenser les formats éveil athlétique et poussins** vers plus de variété, de jeu et d'efforts continus plus longs (les enfants de cet âge savent courir 20 à 30 minutes en continu), tout en conservant ce qui fait l'identité de l'athlétisme : un départ, un classement, une performance.
- **Réformer le triathlon des Pointes d'or et la coupe de France des ligues minimes** (qui sont des pseudo championnats de France déguisés) — et ouvrir la réflexion sur un championnat de France minimes rénové qui prendrait toute sa place dans le concert U-NEXT (U16, U18, U20) et répondant à la volonté de la FFA d'attirer, mobiliser et fidéliser les jeunes. Les U23 qui est une simili catégorie n'auraient plus leur place dans ce dispositif. Les titres pourraient être attribuées aux France Elite et leur retrait de U-Next déboucher sur une vaste animation territoriale et nationale (Open + U23)
- **Mandater l'organisation d'une ou de plusieurs journées de travail** réunissant entraîneurs de terrain reconnus des catégories jeunes, experts ½ fond et fond, référents de la DTN,

spécialistes en physiologie, traumatologie, développement à long terme), chargée de traduire ces orientations en programme d'épreuves détaillé par catégorie, sous l'égide des commissions : CNJ, CNE, CM pour une entrée en vigueur à la saison 2027-2028.

→ À la suite de cette intervention, Jean GRACIA propose la constitution d'un groupe de travail à composer avec des membres des commissions concernées et la DTN notamment Paul LALIRE.

En conclusion : MODIFICATION DE LA REGLEMENTATION RUNNING 2025/26

- ART. III.A.2 – LES DOSSARDS ET LE PORT DU MAILLOT DU CLUB
- ART. III.A.3 : REMISE EN FORME DES TABLEAUX DES DISTANCES OU DUREES D'EFFORTS MAXIMALES

RAPPEL : Ces dispositions s'ajouteront à celles qui ont été votées au Comité Directeur des 28 et 29 mai 2026 : ajout du Chapitre VI, courses en nature

Art. I.b : Ajout de la définition d'espace naturel

Art. III.a.5 : Précisions sur la possibilité de disqualifier un athlète en cas de non-respect du titre VI

Titre VI : Ajout d'un nouveau titre sur les règles techniques et de sécurité spécifiques à la protection de l'environnement dans les espaces naturels

→ **Modifications des articles III.A.2 ET III.A.3 adoptées à l'unanimité par le Comité Directeur**

4.3 Championnat de France de course verticale

Objectif : Remplacer le format des Championnats de France de Course Verticale

- Course verticale 'ancien modèle' : format qui n'existe pas au niveau international
- Format Course verticale : 1000m+, pente >25%, contre la montre, bâtons autorisés
- Remplacer par un format qui se pratique au niveau international : « Uphill »
Nous aurons ainsi un championnat de France sur les deux catégories de la course en montagne : « Uphill » et classique montée/descente, comme sur les championnats internationaux.
- Nom le plus approprié : conservation du nom de **Course Verticale**
- Format « Uphill » : 5 à 10km – 700 à 1200m+ - pente moy 10 à 20%, idéalement autour de 15%, course en ligne, départ en masse, bâtons interdits

Titres décernés

- Toutes catégories H/F
- Individuels : U20, U23, M0, M1, M2... H/F – idem Course Verticale
- Par équipes H/F (addition des temps des 3 premiers toutes catégories confondue)
- Parcours identiques H/F et pour les U20 (qui n'auront plus de championnat international sur ce format à partir de 2027)
- Pas de qualifications

→ **Validation par le Comité directeur**

4.4 Règlement des compétitions nationales de Marche nordique

Proposition de changement des distances des Championnats de France de Marche Nordique

- Epreuve courte : entre 10 et 12 km
- Epreuve Longue : entre 18 et 21 km au lieu de 16 et 20km

→ Validation par le Comité directeur

Proposition du mode de qualification aux Championnats de France

- Avoir été classé, avec une licence Athlé compétition, sur 2 épreuves de marche Nordique dont :
 - Le Championnat Régional de la ligue d'appartenance.
 - Une épreuve du Marche Nordique Tour
- Réaliser un minima de qualification, défini par catégorie d'âge.

Pour les championnats régionaux les performances prises en compte seront celles réalisées dans les 365 jours précédant la date des Championnats de France de marche nordique 2027. Les résultats obtenus lors des Championnats de France 2026 ne seront pas considérés.

Les championnats régionaux devront se dérouler durant cette même période.

ECHANGES

Plusieurs remarques sont adressées par des membres du Comité directeur :

Jean-Claude VOLLMER s'interroge sur la pertinence de fixer des minimas de qualification, dans la mesure où les parcours présentent des caractéristiques très différentes, rendant les performances difficilement comparables. **Jérôme NICAULT** partage cette analyse et estime que cette situation peut créer une forme de discrimination entre les athlètes.

En réponse, **Kevin LEGRAND** précise que les minimas retenus demeurent relativement accessibles. Leur objectif est avant tout d'éviter la participation d'athlètes dont le niveau serait manifestement insuffisant, tout en maintenant un nombre d'engagés compatible avec le bon déroulement des championnats.

Alain BULOT souligne que l'obligation de participer aux championnats régionaux pour accéder aux Championnats de France peut pénaliser certains marcheurs indisponibles à cette date. **Kevin LEGRAND** indique qu'une certaine souplesse pourra être appliquée, notamment en autorisant, lorsque cela est justifié, la participation à un championnat régional organisé dans une autre ligue.

Pour sa part, **Serge MOTTIER** estime que la Commission nationale de la marche (CNM) devrait élaborer des critères de qualification plus pertinents que les seuls minimas. Il considère toutefois que les dispositions actuelles doivent continuer à s'appliquer jusqu'à leur éventuelle évolution.

Enfin, **Alain BULOT** attire l'attention sur le pouvoir reconnu à un seul juge d'immobiliser un athlète pendant une minute en cas d'infraction au règlement. Il estime qu'une telle prérogative confiée à une seule personne peut soulever des interrogations en matière d'équité et propose que cette décision soit, à l'avenir, prise conjointement par au moins deux juges.

→ À la suite de ces échanges, la proposition de la Commission Nationale de Marche est rejetée et la commission est invitée à proposer de nouvelles modalités de qualification aux Championnats de France.

4.5 Livret des compétitions automnal et hivernal

Peu de modifications concernant ce livret :

- Retour à 16 sur les concours aux France U18-U20
- Période de qualification de la Coupe de France
- Ajout de la précision sur les bilans concernant les performances Short Track / Outdoor prises en compte.
- Ajout de l'exception pour les athlètes ultra-marins concernant la prise en compte des performances en extérieur pour les épreuves Short Track
- Précision concernant la seeding list (liste de distribution des athlètes dans les séries) ; celle-ci prend en compte les performances jusqu'à 48h avant le début du championnat pour ne pas s'arrêter aux performances de la période de qualification

→ **Validation par le Comité directeur**

4.6 Livret des compétitions jeunes

- Jeunes Juges
 - Prérequis pour la certification JJE
 - Evaluation pratique : Compétitions désignées par le référent Jeune Juge de la ligue et validées par la CNJ
 - Le jour choisi de l'examen théorique sur le week-end proposé par la CNJ
 - La date et le lieu de la (des) compétition(s) au moins de niveau régional choisie(s) pour l'évaluation pratique, à l'exception des Championnats Interclubs.
- Le devenir du jeune juge FFA en cadet
 - Le Jeune Juge Apprenti obtiendra la qualification de Juge-assistant en ayant validé le module « Responsabilité et éthique » de l'OFA,
 - Le Jeune Juge Confirmé, ayant validé les modules « Responsabilité et éthique » et « Prise de responsabilité du Jeune Juge », obtiendra la qualification de Juge.
 - Le Jeune Juge Expérimenté, ayant validé les modules « Responsabilité et éthique » et « Prise de responsabilité du Jeune Juge », obtiendra le module « Vérification des épreuves... » et en devenant majeur pourra valider avec le module « Posture de Chef Juge » et l'évaluation pratique, la qualification de Chef-Juge.

→ **Validation par le Comité directeur**

4.7 Les meetings

Lancement du Comité Consultatif des Organisateurs – Groupe Meetings

- Affirmation que la stratégie de soutien des meetings doit s'inscrire dans la lignée de la stratégie événementielle fédérale.
- Retrouver du lien entre tous les acteurs

Création d'un circuit restreint de meetings

- Maintenir ou augmenter le nombre de meetings GOLD / SILVER
- Avantage concurrentiel vis-à-vis des modalités de sélections internationales
- Animation de l'Athlé Professionnel – via la SCIC

Aides aux meetings

- Maintien à minima de l'aide actuelle de 2026 pour 2027
- Réflexion à porter lors de la construction du budget 2027 : détails plus précis au Comité Directeur de début octobre

ECHANGES

*S'agissant de l'organisation des meetings, **Bertrand HOZÉ** estime qu'il est indispensable de mettre en place une méthode de travail plus rigoureuse et une meilleure coordination entre les différents acteurs concernés. Il relève que le sujet est actuellement traité par plusieurs intervenants – la SCIC, le Comité consultatif des organisateurs, les services fédéraux ainsi que la Vice-présidence en charge de la vie sportive – sans véritable pilotage commun. Cette organisation conduit à des niveaux d'information hétérogènes et à des messages parfois divergents adressés aux organisateurs, ce qui nuit à la lisibilité de la politique fédérale.*

*Il souligne que les organisateurs de meetings rencontrent aujourd'hui plusieurs difficultés, notamment la disparition d'Athlé TV, qui a réduit leur visibilité, ainsi que la suppression des aides fédérales, à l'exception de celles destinées aux meetings Silver. Si une réunion des organisateurs est prévue le 21 septembre, **Bertrand HOZÉ** considère qu'une réunion préparatoire réunissant l'ensemble des parties prenantes doit être organisée en amont afin d'élaborer un plan d'action partagé et de présenter une position fédérale cohérente, évitant ainsi toute impression de manque de coordination.*

***Anne TOURNIER-LASSERRE** attire également l'attention sur les contraintes calendaires auxquelles sont confrontés les organisateurs. Les demandes de subventions pour les meetings de la saison 2027 sont d'ores et déjà en cours dans plusieurs territoires, notamment en Île-de-France, où les dossiers doivent être déposés dès le mois de juillet. Or, les organisateurs ne disposent d'aucune visibilité sur les dispositifs d'accompagnement financier qui seront retenus. Cette incertitude concerne les meetings Silver et a fortiori les meetings nationaux. Elle estime donc nécessaire que les orientations fédérales soient arrêtées dans des délais plus courts. Elle s'interroge donc sur la volonté de la Fédération de structurer un véritable circuit national de meetings, assorti notamment de primes de podium.*

*En réponse, **Jean GRACIA** rappelle qu'il est difficile d'annoncer des montants financiers dès le mois de septembre alors que le budget prévisionnel 2027 n'a pas encore été arrêté. Il indique toutefois que les moyens consacrés au circuit des meetings devraient être sensiblement renforcés en 2027. **Kevin LEGRAND** confirme qu'un projet visant à mettre en place un circuit de meetings plus performant est actuellement en cours de réflexion.*

*En conclusion, **Jean GRACIA** souligne que le renforcement du circuit national des meetings constitue un enjeu majeur, notamment au regard de l'importance croissante du ranking dans modalités de qualification aux compétitions internationales.*

La première session s'achève avec la mise à l'honneur de deux personnalités qui ont marqué l'athlétisme français :

- **Teddy TAMGHO** : la FFA avait reçu des plaques honorifiques à l'occasion de ses records d'Europe et du Monde. Or celles-ci ne lui avaient jamais été remises. Le président les lui remet donc à l'occasion de ce Comité directeur et le félicite encore pour sa carrière exceptionnelle. Il avait notamment battu le record du monde en salle du triple saut avec la marque de 17,92 m, à Paris-Bercy lors des championnats d'Europe en salle. Son premier record du monde de 17,90 m avait été établi un an auparavant lors de sa victoire aux Championnats du monde en salle de Doha.
- **Bertrand HOZE** reçoit quant à lui la médaille d'or de la FFA pour son engagement au service de l'athlétisme français. Il a été successivement athlète, entraîneur et dirigeant. Au sein de la fédération, il fut adjoint du DTN, il dirigea la Ligue Nationale d'Athlétisme, avant de prendre la présidence du club de Metz. Il est actuellement dirigeant à l'AS Guénange.

- *Fin de la 1^{ère} séquence à 18H00* -

COMITÉ DIRECTEUR – PV N° 4/2026
JEUDI 23 & VENDREDI 24 JUILLET 2026
- ALBI -

2ème SÉQUENCE – vendredi 24 juillet (au Conseil départemental du Tarn)

Président Jean GRACIA

Membres du Comité directeur présents

Mame-Ibra ANNE, Jean-Marc BÉRAUD, Maryse BRETON, Frédéric BURLETT, Elodie-Prisca CAIRO, Odile DIAGANA, Fabrice DUBUISSON, Marcel FERRARI, Arnaud FLANQUART, Cécile GILROY, Bertrand HOZÉ, Emmanuelle JAEGER, Kevin LEGRAND, Serge MOTTIER, Jérôme NICAULT, Nicolas PARÉSY, Béatrice PFAËNDER, Martine PRÉVOST, Caroline PUJOL, Lahcen SALHI, Anne TOURNIER-LASSERVE, Jean-Claude VOLLMER

Excusés

Aude CLAVIER (pouvoir à Mame-Ibra ANNE), Dominique FOURNET (pouvoir à Caroline PUJOL), Philippe LAMBLIN (pouvoir à Jean GRACIA), Muriel HURTIS (pouvoir à Bertrand HOZÉ), Stéphanie MALLET (pouvoir à Fabrice DUBUISSON), Mélina ROBERT-MICHON (pouvoir à Odile DIAGANA), Bénédicte ROZE (pouvoir à Jean-Marc BÉRAUD), Jocelyne VILLETON (pouvoir à Béatrice PFAËNDER)

Présidents de Commissions

Daniel BUZZI (CES), Thierry COLLIGNON (CNC), Frédéric DAILLE (COT), Fabrice DESCOMBE (CM) en v, Dominique MARRADI (CNR), Alain MARTRES (CED), Christine NUISSIER (CPD), Colette RUINEAU (CNAM)

Présidents de Ligues

Isabelle ARMAND (PCA) (visio), Alain BULOT (BFC), Marc CONGRAS (OCC), Jean-Pierre DELOY (G-E), Marc LE MERCIER (N-A), Dominique PIGNET (NOR), Dominique PLÉE (CEN), Jean-Claude PRIANON (REU), Huguette RENÉ (GUY), Jérôme TROYAT (N-C)

Excusés

Bernard AMSALEM (CDH), Jean-Marie BELLICINI (OFA), Marie-Céline COURTET (CD1ère instance), Frédéric DAILLE (COT), Philippe DUPERREX (CSOE), Laurent EGHAZARIAN (CD Appel), Patrick LABARUSSIAS (COR), Hughes PARSEMAIN (MAR),

Invités permanents

Frank BIGNET (DTN), Jérôme VILLON (DG), Christophe HALLEUMIEUX (DGD)

Direction générale et Direction Technique nationale

Mehdi BAALA, Claudine DA SILVA-RÉMOND, Laurie FÉLIX, Guillaume GEISLER, Jérôme LEBORGNE, Philippe LEYNIER, Isabelle MARÉCHAL, Alix PEARSON Julien RIPPET, Cécile VEYRIER

Excusé

Philippe BOIDÉ

- Début de la 2^{nde} séquence à 9h00 -

OUVERTURE – PRÉSIDENT JEAN GRACIA

Le Président accueille l'ensemble des membres du Comité directeur puis donne la parole au Secrétaire général pour faire le point sur les présences.

5. INTERVENTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL – JÉRÔME VILLON

Événements passés et à venir

➤ Bilan du Meeting Diamond League de Paris

Le Directeur Général présente le bilan de l'édition 2026 du Meeting de Paris (Diamond League), qui confirme la forte dynamique de fréquentation et de visibilité de l'épreuve. Plusieurs réunions de débriefing sont prévues d'ici à la rentrée de septembre sur tous les pans de l'organisation. L'objectif est également de mettre en place un organigramme précis fixant les niveaux de prises de décisions.

Chiffres à retenir

- Plus de 19 000 spectateurs, dont 3 545 spectateurs clubs
- 325 000 téléspectateurs, avec un pic à 558 000 lors des dernières tentatives à la perche
- 260 bénévoles mobilisés
- Performances à retenir
- 36 records personnels / 3 records Diamond League / 4 records du meeting / 7 records nationaux
- 4 meilleures performances mondiales de l'année (world leads).

➤ U*NXT Experience — Adidas Arena, 8 juillet 2026

Le Directeur Général présente en images ce temps fort dédié aux jeunes, organisé à l'Adidas Arena en amont des Championnats de France U*NXT. Cette 1^{ère} édition préfigure ce que sera la tournée UNXT Expérience dès 2027 dans l'ensemble des territoires.

➤ Championnats de France U*NXT — Stade Sébastien Charléty, du 16 au 19 juillet 2026

Cette 1^{ère} édition a été marquée par de bonnes performances sportives, une forte visibilité digitale et une expérience jugée inoubliable par les participants.

- 60 médias, photographes et influenceurs présents
- 245 000 vues sur la diffusion en intégralité
- Plus de 8 millions de vues sur Instagram, pour 650 000 comptes touchés
- 4 records de France / 5 records des championnats

➤ Championnats de France Élite — Albi, Stade municipal, 24-26 juillet 2026

Le Directeur Général présente les prévisions pour les Championnats de France Élite, qui se déroulent à Albi dans le cadre du présent Comité directeur.

- 15 000 spectateurs attendus sur les 3 jours
- 75 médias accrédités

- Diffusion en intégralité sur Athlé TV, et plusieurs heures en direct sur la chaîne L'Équipe.

➤ **Championnats d'Europe de Birmingham — du 10 au 16 août 2026**

Le Directeur Général présente l'organisation du Club France, lieu de convivialité prévu dans le centre-ville de Birmingham, à 20-25 minutes en voiture du stade (Alexander Stadium). Ce lieu a vocation à réunir les athlètes de l'Équipe de France, leurs proches, les partenaires de la Fédération, une centaine de supporters, ainsi que la famille FFA, à l'occasion de 5 soirées, du mercredi 12 août au dimanche 16 août 2026.

➤ **MAIF Ekiden de Paris — 1er novembre 2026**

Les inscriptions, ouvertes depuis le 21 mai 2026, connaissent une progression sensible par rapport à l'année précédente. Au 21 juillet 2026, 886 équipes sont inscrites ou réservées, contre 545 à la même date en 2025.

➤ **Challenge connecté Strava « France 5 km »**

Objectifs

- Accroître la notoriété des Championnats de France de 5 km
- Affirmer un positionnement innovant
- Promouvoir les demi-finales et la prise de licence en club
- 5 km enregistrés sur la plateforme entre le 29 juin et le 6 juillet
- Valorisation des bilans licenciés / non licenciés grâce à l'outil MyDataRun
- Promotion des demi-finales organisées par chaque ligue

Résultats

- 63 000 participants au total
- Un challenge attractif : 17 000 clics vers la page dédiée aux finishers, soit deux fois l'engagement habituel observé sur ce type de challenge.

8.2 Point Ressources Humaines

➤ **Organigramme fédéral**

Le Directeur Général présente les évolutions de l'organigramme de la Fédération, structuré autour de la Présidence (gouvernance et intégrité), du CODIR, de la Direction Générale et de la Direction Technique Nationale (DTN).

Un point est fait sur le plan de recrutement en cours. 4 postes ont été ouverts depuis le printemps, avec les arrivées enregistrées ou à venir dans les toutes prochaines semaines au sein des pôles Moyens Généraux, Juridique et DSI. Plusieurs autres postes sont ouverts ou à l'étude au sein des pôles Développement, Direction Générale, Organisation / marketing et communication.

➤ **Structuration de l'administration fédérale**

Dans un souci d'efficience, la Direction Générale fera l'objet d'une réorganisation portant sur la gestion de l'accueil. Cette évolution vise à assurer :

- Une meilleure traçabilité de l'ensemble des appels extérieurs
- L'orientation des appels en interne pour traitement
- Une transmission de réponses adéquates, par transfert vers le collaborateur concerné ou communication des informations de contact

➤ **Implémentation du CLM (Contract Lifecycle Management)**

Le Directeur Général dresse un état des lieux de l'implémentation de l'outil de gestion du cycle de vie des contrats, engagée depuis le Comité Directeur de mai 2026.

La fin de l'implémentation est prévue à l'automne 2026. Au 15 juillet 2026, plusieurs impacts sont déjà visibles : 191 contrats signés, 8 procédures contractuelles mises en place de manière sécurisée, et 5 pôles concernés.

Les objectifs de la démarche sont rappelés : centraliser, notamment l'archivage ; sécuriser le processus contractuel (négociations, confidentialité, approbation et signature) ; systématiser la génération de certains contrats, pour un gain de temps et une plus grande autonomie de certains services ; acculturer les équipes aux enjeux contractuels ; et manager les risques.

➤ **Sage Intacct : mise en place d'un nouvel ERP**

Le Directeur Général présente le projet de mise en place d'un nouvel ERP (Enterprise Resource Planning), validé par le Bureau Fédéral du 19 mai 2026. Le Directeur Général indique que la Fédération basculera vers Sage Intacct, ERP en mode cloud, via FGS Conseil, hébergé chez AWS. Ce nouvel outil apportera un module Achat, l'accès à une plateforme agréée Sage, une comptabilité imagée, ainsi que les modules Budget Trésorerie et Budget Analytique. Le module Liasse Fiscale sera installé dans un second temps (lot 2).

➤ **Outil Jenji : traitement des notes de frais**

Un webinaire s'est tenu le 25 juin 2026 avec l'ensemble des présidents de commission, afin de faciliter la prise en main de l'outil pour la transmission des notes de frais. Le Directeur Général confirme que, depuis le 1er juillet 2026, les notes de frais sont traitées exclusivement via l'outil Jenji.

6. INTERVENTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL – FRANK BIGNET

Résultats Equipe de France

➤ Championnats d'Europe off road

Avec 17 médailles (8 titres, 5 en argent et 4 en bronze, l'Equipe de France de Trail et course en montagne termine 1ère nation européenne au tableau des médailles devant La Suisse (8 médailles dont 4 titres) et l'Allemagne (6 médailles dont 4 titres). Elle termine également 1ère nation au nombre de finalistes (29). Les autres meilleures nations européennes comptabilisent entre 16 et 19 places de finalistes.

Les résultats sont conformes à l'ambition fédérale qui était de sélectionner des athlètes en capacité d'être top 8 en individuel et Top 3 par "équipe chez les Seniors et Top 5 par équipe chez les U20. Une seule épreuve n'a pas permis de contribuer au tableau des médailles la course en montagne Senior Hommes.

Pour se maintenir à ce leadership européen, la fédération doit poursuivre son investissement financier et humain au profit de l'Equipe de France afin de maintenir cette dynamique dans la perspective des championnats du Monde de 2027 qui se dérouleront en octobre en Afrique du

Sud. Chez les U20, il faut également promouvoir les passerelles interdisciplinaires entre la piste notamment le steeple, le cross-country et la course en montagne.

➤ Coupe du Monde U 18 de course en montagne

Avec les 2 titres par équipe, 3 médailles individuel et 3 finalistes, les athlètes ont répondu présents sur cette compétition et permet d'identifier des athlètes dans la perspective des compétitions U20. Les résultats traduisent la dynamique globale de la course en montagne.

➤ Championnats d'Europe U18

5ème au tableau des médailles (10 médailles dont 3 titres) et 4ème au classement des places avec 29 finalistes, l'équipe de France a obtenu des résultats conformes aux attentes. Les athlètes non finalistes ont intégré le top 12. Tout l'enjeu va être de maintenir un accompagnement de qualité pour faciliter le passage dans la catégorie U20 et la perspective des championnats d'Europe 27 et du Monde 28

Bilan de la tournée des ligues

Le Comité directeur prend connaissance du bilan de la tournée conduite par la Direction technique nationale auprès de l'ensemble des ligues régionales. Cette démarche avait pour objectif de présenter les orientations fédérales, la nouvelle organisation de la DTN, le Projet de performance fédéral (PPF), le programme 2036 ainsi que les enjeux liés à l'emploi et à la professionnalisation.

Cette tournée a permis de renforcer le dialogue entre la Fédération et les territoires, de mieux appréhender les réalités propres à chaque ligue et de réaffirmer la place essentielle des conseillers techniques sportifs dans la mise en œuvre des priorités fédérales. Les échanges avec les élus, les salariés, les CTS et les partenaires institutionnels ont été particulièrement riches et constructifs.

Cette démarche va désormais se prolonger par plusieurs actions concrètes :

- Le déploiement territorial du programme 2036 ;
- la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de professionnalisation ;
- la finalisation des conventions relatives aux équipes techniques régionales, en lien avec les DRAJES ;
- la clarification des missions nationales et territoriales des CTS à compter du 1er septembre 2026 ;
- la poursuite du travail sur l'articulation entre la fédération, les ligues régionales et les comités départementaux ;
- une tournée des structures du PPF à l'automne.

Cette tournée a permis de rapprocher les différents échelons fédéraux, de partager un cadre commun et de préparer la déclinaison territoriale des priorités de la Fédération. Le DTN remercie

l'ensemble des ligues, des équipes techniques et des partenaires mobilisés pour la qualité de leur accueil, leur disponibilité et leur contribution aux échanges.

Le DTN donne ensuite la parole à Bertrand HOZE

SCIC – Exposition des athlètes et professionnalisation des meetings

Bertrand HOZÉ présente l'un des objectifs de la SCIC, qui consiste à renforcer l'exposition des athlètes professionnels. Une première présentation permet de mesurer cette exposition en identifiant les athlètes ayant participé aux différents meetings, mettant en avant l'absence de participation pour certains d'entre eux et la surreprésentation de la catégorie « Avenir ». Ceci est notamment le fruit d'un travail avec à la fois les athlètes et les organisateurs, la démarche visant notamment à les habituer à participer à des compétitions françaises et à leur assurer une visibilité, et donc à celle du dispositif Athlé Pro.

Jean GRACIA souligne l'existence d'un « effet discipline ». Certaines disciplines ne sont en effet pas représentées dans les meetings Silver et Bronze. Il cite notamment le cas du 400 m haies, qui figure rarement au programme des meetings, limitant ainsi mécaniquement l'exposition des athlètes français concernés.

Bertrand HOZÉ précise que la philosophie générale doit être de donner aux athlètes l'envie de participer aux meetings français. Pour susciter cette envie, il est nécessaire de proposer des confrontations avec des plateaux de qualité ainsi que des primes attractives. Une attention particulière doit être portée à l'attractivité des meetings Bronze, qui doivent être renforcés.

Il insiste également sur la nécessité d'améliorer la communication, tant auprès des athlètes qu'auprès du grand public et des médias. La professionnalisation de l'athlétisme, indispensable pour accroître sa visibilité en France, ne pourra être pleinement effective que si les athlètes bénéficient d'une exposition plus importante.

Dans ce cadre, les entraîneurs et les athlètes doivent également répondre aux sollicitations lorsqu'ils sont invités à participer aux meetings. Une meilleure coordination entre les organisateurs et les services fédéraux est nécessaire afin d'assurer une communication cohérente auprès des athlètes, des médias et du grand public, mais également de construire un calendrier et un circuit permettant de valoriser l'ensemble des disciplines de l'athlétisme.

ECHANGES

Odile DIAGANA souligne que le dispositif de l'athlé professionnel constitue également un moyen de mieux protéger les athlètes, notamment en leur permettant de faire face aux périodes d'arrêt de travail. Il s'agit ainsi d'un véritable système de protection et d'accompagnement des athlètes.

Lahcen SAHLI confirme l'intérêt d'inciter et d'éduquer les athlètes de la catégorie « Avenir » à participer à ces meetings. Il conviendra toutefois de mesurer si cette habitude sera conservée lorsqu'ils accéderont à la catégorie Senior. Il rappelle également l'importance du ranking pour se qualifier aux championnats internationaux et estime nécessaire de favoriser la montée en gamme des meetings Bronze vers le niveau Silver voire de Silver vers Gold.

Bertrand HOZÉ précise que la SCIC encourage également les organisateurs à intégrer dans leurs plateaux des athlètes qui ne sont pas nécessairement les mieux classés, afin d'élargir leur exposition et de favoriser leur progression.

Jean GRACIA indique que la Fédération va accélérer sa réflexion afin d'identifier les moyens permettant d'aider les organisateurs à faire évoluer leurs meetings vers les échelons supérieurs. Il

estime également nécessaire de revoir l'ensemble du système de labellisation des meetings, afin de faciliter leur identification et leur communication auprès du grand public et des médias et d'éviter toute confusion.

Anne TOURNIER LASSERVE soulève les difficultés rencontrées avec les athlètes français lors de la constitution des plateaux des meetings. Elle s'interroge notamment sur le fait que certains athlètes ne répondent pas aux sollicitations des organisateurs. Un travail doit être engagé avec les agents des athlètes afin d'améliorer la communication avec les organisateurs. Ces derniers sont en effet à la disposition des athlètes pour les accompagner dans la construction de leur saison et, plus largement, contribuer à leur progression.

Mame-Ibra ANNE souligne, pour sa part, l'importance d'anticiper la communication des épreuves programmées lors des meetings. Si un véritable circuit de meetings doit être mis en place, cette communication est essentielle car les athlètes doivent disposer, dès le début de la saison, de l'ensemble des informations nécessaires afin de pouvoir intégrer les différents meetings dans leur programmation.

Marcel FERRARI soulève enfin la question du nombre de spécialités proposées dans les différents meetings. Il estime nécessaire de mettre en place une véritable coordination afin d'éviter que l'ensemble des meetings ne proposent systématiquement les mêmes épreuves. Cette coordination devra être assurée par la Fédération, en lien avec les organisateurs.

5. GOUVERNANCE & INTÉGRITÉ

En préambule de son intervention sur la gouvernance, le Président, Jean GRACIA, souligne le nombre trop important de modifications apportées chaque trimestre à la réglementation fédérale. Afin de donner davantage de visibilité et de stabilité à l'ensemble des parties prenantes, il propose qu'à l'avenir, un seul Comité directeur par an (par exemple celui du mois de mai) soit consacré à l'examen et à l'adoption des évolutions réglementaires.

Cette organisation doit permettre de limiter la fréquence des changements et de faciliter leur appropriation par l'ensemble des acteurs de l'athlétisme, notamment les athlètes, les juges, les clubs et les dirigeants. Il estime en effet qu'il devient trop complexe pour ces différents publics de détenir une information actualisée.

Jean GRACIA rappelle que depuis sa création en juin 2025, la cellule « gouvernance et intégrité » s'est réunie 10 fois. Ces travaux sont conformes à l'Axe 3 du Plan de développement fédéral et portent sur quatre sous-objectifs visant à renforcer les principes d'éthique, d'intégrité et de responsabilité au sein de l'athlétisme fédéral :

- Rappeler et garantir le respect du principe de laïcité dans l'ensemble des cadres de pratique
- Garantir une gouvernance démocratique, transparente et intègre ;
- Prévenir et lutter contre toutes les formes de violences et de discriminations ;
- Organiser les manifestations d'athlétisme dans le respect de l'équité sportive et de la santé des sportifs, notamment en matière de prévention et de lutte contre le dopage et les paris sportifs.

La coordination de ces différents volets doit permettre d'assurer une approche cohérente et transversale de ces enjeux dans l'ensemble des actions fédérales.

Concernant le respect de la laïcité, Jean GRACIA rappelle la circulaire dédiée à l'application de ce principe au sein des clubs. Il invite chaque membre à relayer son contenu.

Prévention du dopage

Jean GRACIA rappelle qu'en juillet 2025, un plan de prévention contre le dopage et les pratiques dopantes a été adopté par le Comité directeur. Néanmoins, il convient de rappeler inlassablement l'importance de la géolocalisation pour les athlètes de haut-niveau et d'une manière générale les mesures préventives. Ne pas se localiser est une catastrophe pour l'athlète, son club et la fédération. En matière de prévention et de lutte contre le dopage, environ 40 actions sont engagées en 2026. Elles sont mises en œuvre de manière opérationnelle et transversale, en mobilisant les bénévoles fédéraux, les cadres techniques nationaux et les salariés, notamment Bradley BELO et Guillaume GEISLER.

Plusieurs actions ont d'ores et déjà rencontré un succès significatif, parmi lesquelles la mise en place d'un stand mobile de prévention antidopage, l'animation du réseau des éducateurs ainsi que le déploiement de la formation « I Run Clean » auprès des encadrants.

ECHANGES

Christine NUISSIER salue l'implication des membres du Comité Prévention Dopage, qui poursuit ses efforts afin de développer et de diversifier les actions de prévention. Elle cite notamment les interventions réalisées sur le stand U-NEXT ainsi que le recours à des applications mobiles permettant de sensibiliser davantage les athlètes.

Elle estime que des solutions peuvent également être mises en œuvre à court terme auprès des athlètes accompagnés par la SCIC. Elle regrette toutefois que le module consacré à la lutte contre le dopage demeure optionnel dans les formations d'entraîneurs. Elle souligne également la complexité de l'application I Run Clean, notamment au moment de la connexion pour les utilisateurs. Elle indique par ailleurs que 24 contrôles antidopage ont été réalisés à U-NEXT et que les athlètes concernés ont accueilli positivement ces contrôles. Elle souligne néanmoins que ce nombre reste très faible au regard des près de 2 000 athlètes concernés. Elle estime donc nécessaire de poursuivre les actions de prévention et de responsabilisation auprès des athlètes.

Lahcen SALHI considère qu'il faut renforcer la formation concernant le dopage lors des stages, notamment en matière de géolocalisation.

Bertrand HOZÉ estime qu'il est nécessaire de responsabiliser davantage les athlètes, qui sont parfois trop assistés dans leur parcours.

Philippe LEYNIER indique que les athlètes concernés sont déjà informés via le contrat SHN et bénéficient de rappels à l'occasion des stages.

Élodie CAIRO indique que l'AFLD n'intervient pas aux Antilles. De ce fait, les athlètes antillais sont moins sensibilisés aux mesures de prévention et aux obligations liées à la lutte contre le dopage, notamment en matière de géolocalisation. Cette situation peut expliquer certains comportements ou manquements ultérieurs.

***Dominique CARLAC'H** rappelle qu'il existe un fonds de dotation pour le sport propre, financé par le Crédit Mutuel, qui pourrait permettre de mettre en place des dispositifs spécifiques de sensibilisation à la prévention du dopage dans les territoires ultramarins.*

Prévention et de lutte contre les violences, incivilités et discriminations

En décembre 2025, le Comité directeur a adopté une politique de prévention et de lutte contre les violences, les incivilités et les discriminations.

Il est constaté une augmentation du nombre de situations de violences sexistes et sexuelles (VSS) signalées. Face à cette évolution, il est rappelé que l'ensemble des acteurs fédéraux et territoriaux doit pleinement s'emparer de cette problématique, notamment afin d'identifier les situations dans lesquelles des entraîneurs ayant fait l'objet de sanctions continueraient à exercer leur activité d'encadrement.

Le renforcement des dispositifs de sensibilisation et de prévention relatifs aux violences sexistes et sexuelles apparaît ainsi nécessaire, afin de mieux informer l'ensemble des acteurs, prévenir les comportements à risque et garantir un environnement de pratique sécurisé pour tous.

Travaux préparatoires sur la gouvernance

Le Président indique que des travaux préparatoires ont été engagés afin de renforcer la gouvernance fédérale et de poursuivre la démarche de transparence et d'intégrité.

Deux groupes de travail se consacrent à ce sujet. Le premier établit une cartographie des risques et doit rendre ses conclusions fin 2026 afin d'identifier les principaux risques liés au fonctionnement de la Fédération.

Le second travaille sur la mise en conformité avec les exigences de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), notamment à travers le déploiement d'une nouvelle procédure de déclaration d'intérêts.

C'est dans cette perspective, que d'ores et déjà, toute personne qui serait en conflit d'intérêt au sein du Bureau fédéral ou du Comité directeur est systématiquement exclue des débats et des votes afin que les décisions fédérales soient impartiales et inattaquables.

Suivi des recommandations de KPMG

KPMG assure un suivi de la mise en œuvre de ses recommandations tout au long du mandat 2024-2029. Au total, 22 recommandations ont été identifiées et classées par ordre de priorité, le niveau 1 correspondant aux recommandations présentant le degré d'importance ou d'urgence le plus élevé. Ces recommandations sont réparties selon les différentes thématiques suivantes :

- Juridique : 6 recommandations ;
- Achats : 3 recommandations ;
- Billetterie / Promotion : 3 recommandations ;
- Paie et Personnel : 2 recommandations ;
- Partenariats et Évènementiel : 4 recommandations ;
- Trésorerie : 1 recommandation ;
- DSI : 3 recommandations.

À ce jour, 8 recommandations sont résolues, 9 sont en cours de résolution et 5 restent à venir.

Le suivi régulier de ces recommandations doit permettre d'accompagner leur mise en œuvre progressive et de renforcer la maîtrise des risques ainsi que les procédures internes de la Fédération sur l'ensemble du mandat.

Juridique – Suivi des recommandations

Six recommandations ont été formulées, voici leur état d'avancement :

- L'absence de procédure de gestion des contrats sera résolue avec la mise en place de l'outil logiciel TOMORRO.
- Le suivi des contrats sur Excel, actuellement non exhaustif, sera également résolu avec la mise en place de TOMORRO.
- Les procès-verbaux des instances dirigeantes ne faisaient pas l'objet d'une revue par le service juridique. Cette recommandation sera résolue avec l'examen du relevé de décisions par le service juridique.
- Les mandats des administrateurs ne font pas actuellement l'objet d'une déclaration annuelle auprès du service juridique. Le traitement de cette recommandation reste à confirmer.
- L'absence de procédure relative à la gestion des conflits d'intérêts fait l'objet d'un plan de résolution prévu en 2026.
- La convention réglementée manquante a été régularisée ; cette recommandation est désormais résolue.

Achats – Suivi des recommandations

Trois recommandations ont été formulées. Elles sont toutes en cours de réalisation, notamment dans le cadre de la mise en place de l'outil logiciel SAGE INTACCT :

- La procédure achats doit être mise à jour afin d'intégrer les différents paliers de validation. Cette action est prévue en 2026.
- Une cartographie des fournisseurs doit être mise en place, celle-ci n'existant pas à ce jour. Cette action est prévue en 2026.
- L'ensemble des commandes doit désormais faire l'objet d'une commande d'achat formalisée. Cette action est également prévue en 2026.

Billetterie et Promotion – Suivi des recommandations

Trois recommandations ont été formulées. À ce jour, une recommandation est résolue et deux restent à travailler.

- La grille tarifaire n'était pas formellement validée par le Bureau fédéral. Cette recommandation est désormais résolue.
- Le rôle d'administrateur sur DATASPORT ne fait pas encore l'objet d'une revue régulière. Cette recommandation reste à travailler.
- Le contrôle des données de billetterie transmises par les prestataires doit être renforcé. Cette recommandation reste également à travailler.

Paie et Personnel – Suivi des recommandations

Deux recommandations ont été formulées. À ce jour, une recommandation est résolue et une reste à travailler.

- Le contrôle des variables de paie avant l'émission des salaires était insuffisant. Cette recommandation est désormais résolue.
- L'absence de procédure formalisée relative à la gestion des relevés d'identité bancaire (RIB) des employés reste à traiter. Cette recommandation est à travailler.

Partenariats et Évènementiel – Suivi des recommandations

Quatre recommandations ont été formulées. Elles font toutes l'objet d'un plan de résolution en cours, avec notamment certaines actions qui seront traitées dans le cadre de la mise en place de TOMORRO.

Les recommandations se présentent comme suit :

- L'absence de procédure formalisée sur le périmètre des partenariats et de l'évènementiel doit être traitée dans le cadre du plan de résolution prévu en 2026.
- La fiche navette permettant d'assurer la validation des contrats n'est pas systématiquement utilisée. Cette situation sera résolue avec la mise en place de TOMORRO.
- Certains partenaires ne font pas actuellement l'objet d'un contrat formalisé. Cette situation doit être régularisée dans le cadre du plan de résolution prévu en 2026.
- Certains partenaires ne font pas l'objet d'un appel d'offres. Cette situation doit également être traitée dans le cadre du plan de résolution prévu en 2026.

Trésorerie – Suivi de la recommandation

Une recommandation a été formulée. Celle-ci ne fera pas l'objet d'un suivi spécifique.

La recommandation portait sur le transport de la caisse lors des événements par un salarié. Cette pratique a été expliquée et justifiée ; il a donc été décidé de ne pas engager d'action complémentaire sur ce point.

Système d'information – Suivi des recommandations

Concernant le volet DSI, trois recommandations ont été formulées et sont désormais résolues.

- La présence de caractères alphabétiques dans les comptes comptables a été régularisée.
- Les avantages en nature dépassant les plafonds applicables, notamment dans le cadre des JOP, ont été régularisés.
- L'annexe aux états financiers, qui ne faisait apparaître que les trois plus hautes rémunérations, a été mise en conformité.

Ces trois recommandations sont donc désormais considérées comme résolues.

- PAUSE A 10H30 -
- REPRISE A 10H45 -

6. DOSSIERS DU COMITÉ DIRECTEUR

6.1 Statistiques fédérales

Le Secrétaire général, Nicolas PARESY présente ensuite les principales statistiques relatives à la saison 2025-2026, qui peut désormais être considérée comme quasiment achevée.

Licences

À la fin du mois de juillet, le nombre total de licences s'établit à 344 729, soit une progression de 2,4 % par rapport à la saison précédente.

L'évolution par type de licence fait apparaître des tendances contrastées. La licence Athlé Compétition poursuit sa progression de manière régulière au cours des cinq dernières saisons, tout comme la licence Running. À l'inverse, la licence Athlé Santé connaît un recul, qui pourrait notamment s'expliquer par un basculement d'une partie des pratiquants vers la licence Running.

La licence Encadrement connaît également une baisse au cours des quatre dernières années. Cette évolution apparaît préoccupante et se traduit également sur le terrain par des difficultés rencontrées par les clubs, notamment en matière de recrutement de jurys et de dirigeants.

S'agissant de la licence Athlé Découverte, l'évolution est plus contrastée. Après une baisse entre 2021 et 2024, un rebond avait été observé au lendemain des Jeux Olympiques, avec une progression au cours de la saison 2024-2025. Toutefois, la saison 2025-2026 se caractérise à nouveau par une baisse de 3,3 %.

D'un point de vue global, la licence Athlé Compétition demeure largement majoritaire et représente près de la moitié des licences fédérales, soit 49 %. La licence Running poursuit pour sa part son développement et représente désormais 22 % des licences de la Fédération.

Concernant la répartition géographique, la majorité des Ligues enregistrent une progression de leur nombre de licenciés. Une mention particulière est faite pour la Corse, qui connaît une hausse de 17 %, ainsi que pour la Normandie, dont la progression dépasse 6 %. D'autres Ligues enregistrent également une progression supérieure à la moyenne fédérale, notamment la Bourgogne-Franche-Comté, les Hauts-de-France, les Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans les territoires ultramarins, la Guyane et la Guadeloupe enregistrent également une progression supérieure à 3 %.

L'Île-de-France demeure la première Ligue en nombre de licenciés, avec 56 390 licenciés, devant Auvergne-Rhône-Alpes, avec 36 697 licenciés, et la Nouvelle-Aquitaine, avec 31 570 licenciés.

La répartition par tranche d'âge montre que les licenciés âgés de moins de 15 ans représentent environ un tiers des effectifs. Les 15-35 ans représentent environ un quart des licenciés, les Masters constituant le reste des effectifs.

Nicolas PARESY souligne par ailleurs la longévité de certains licenciés et cite notamment Jean CANNE, né en 1930, qui dispose toujours d'une licence d'encadrement. Il salue cet engagement et cette fidélité à la Fédération.

Les clubs

Concernant les clubs, le nombre total s'établit à 2 609 clubs au terme de la saison. La répartition confirme la forte proportion de structures de petite taille : 38 % des clubs comptent moins de 50 licenciés, tandis qu'un peu plus d'un tiers seulement comptent plus de 150 licenciés. Nicolas

PARESY souligne que ces données doivent continuer à être prises en compte dans la définition des politiques et des décisions fédérales, la réalité et les besoins des clubs pouvant fortement varier selon leur taille.

PPS et pré saisies

S'agissant des titres de participation du Pass Prévention Santé (PPS), leur nombre s'établit à 1 709 523 à la fin du mois de juillet.

Enfin, Nicolas PARESY présente les données relatives aux pré-saisies, qui sont légèrement inférieures à celles de la saison précédente. Cette baisse pourrait notamment s'expliquer par le fait que six clubs de moins ont eu recours à ce dispositif, entraînant l'ouverture de 6 010 formulaires de moins pour les inscriptions. Cette évolution pourrait également être liée à une communication moins importante autour des pré-saisies que l'année précédente. Il est rappelé que, lors de la saison précédente, un appel avait été lancé afin d'inciter les clubs à utiliser ce dispositif, notamment pour contribuer à améliorer la trésorerie de la Fédération.

- Calendrier des réunions institutionnelles 2027
- Informations diverses

6.2 Modification de textes réglementaires.

Béatrice PFAENDER précise que les modifications de la circulaire administrative 2026-27 ont été adoptées par le Bureau fédéral du 9 juillet pour effet au 1^{er} août 2026.

Propositions de modifications des Règlements généraux :

- Art. 2.2 Obligation pour les clubs de **finaliser** (et non commencer) leurs démarches de réaffiliation au plus tard le 30 septembre à 24h ou **radiation automatique** à compter du 1^{er} octobre à 00h.
- Art 2.2.1 Un Club n'est autorisé à établir ou renouveler la licence d'une personne qu'après acceptation par l'intéressé (ou par son représentant légal en cas de minorité), du **respect des conditions d'éthique et de déontologie (ajout) prévues** ci-dessus, du respect des conditions relatives à la prévention de la santé des licenciés et réalisation jusqu'à son terme de la procédure de délivrance de licence déterminée par la FFA.
- 2.3.2 En cas de seconde mutation, la demande **doit être motivée et accompagnée de tout document utile**. Elle sera ensuite **transmise automatiquement** à la CSR afin qu'elle statue sur la demande
- Pour être complète, une demande de mutation doit être **accompagnée de la motivation de la mutation dans le cas d'une seconde mutation**
- 3.2.1.6 Critères de nationalité : **Par dérogation**, les athlètes **de catégorie U16 et inférieures**, toutes nationalités confondues, **peuvent prétendre** au titre de champion régional ou départemental, ainsi qu'aux médailles afférentes.

→ Ces modifications sont adoptées par le Comité Directeur pour effet le 1^{er} août 2026.

6.3 Modifications de la composition de commissions et comités

Un vote à bulletin secret a lieu :

- Chantal FERRARI (ARA) est élue **présidente de la Commission des Finances**
- Ajout de Michaël JOUSSE (ARA) élu en tant que **membre de la Commission des officiels**
- Ajout de Bertrand HOZÉ (G-E) en tant que **membre du Comité consultatif des athlètes de haut niveau**
- Retrait de Laure FUNTEN-PREVOST (NOR) et ajout d'Adrien LABARTHE (N-A) en tant que **membre de la Commission sportive et d'organisation.**

6.4 Point Outre-mer

Nicolas PARESY fait ensuite un point d'étape sur les actions engagées en faveur des territoires ultra-marins.

Il rappelle que la visite de Jean GALFIONE aux Antilles, ainsi que la réunion de la Commission des Outre-mer organisée à la suite de l'Assemblée générale, ont permis d'établir un diagnostic des principales difficultés et des besoins exprimés par les différents territoires. Une nouvelle réunion s'est tenue le 21 mai afin d'apporter des réponses aux demandes formulées et d'assurer un suivi des actions à mettre en œuvre.

Plusieurs difficultés communes sont identifiées.

En matière d'infrastructures, les territoires ultramarins font état de besoins structurels importants. Le Président, qui prévoit de se rendre dans certains territoires d'Outre-mer dans les prochains mois, pourra contribuer à faire avancer ces dossiers auprès des collectivités locales concernées.

Les territoires font également part de difficultés concernant les aides aux événements et les déplacements. La Fédération apporte actuellement un soutien à leur participation à des championnats internationaux, notamment dans leur zone géographique, ainsi qu'à leur participation ou à l'organisation de meetings internationaux. En revanche, les aides forfaitaires aux déplacements pour les compétitions organisées en métropole sont jugées insuffisantes. S'agissant notamment des compétitions par équipes, une solution déjà expérimentée consiste à constituer des équipes composées de plusieurs athlètes ultramarins afin de limiter le nombre de participants devant effectuer le déplacement depuis les différents territoires.

La question de la formation constitue également un enjeu important. Marcel FERRARI propose d'identifier les juges de niveaux 2 et 3 afin de constituer un vivier de formateurs susceptibles d'intervenir localement. De son côté, la DTN pourra recenser les entraîneurs diplômés présents dans les différents territoires afin qu'ils puissent également contribuer à la mise en place de formations locales.

Ces différentes mesures sont susceptibles d'avoir un impact sur le budget fédéral et pourraient notamment conduire à une révision de la circulaire financière, en particulier concernant les aides aux déplacements.

Situations particulières

Nicolas PARESY présente ensuite les mesures envisagées ou mises en œuvre pour chacun des territoires.

Mayotte

À la suite du cyclone ayant frappé l'île, les difficultés en matière d'équipements demeurent nombreuses. Le comité souhaite faire du développement du Running une priorité. Il apparaît toutefois nécessaire, dans un premier temps, d'élaborer un plan de développement structuré. La mise en place d'un tutorat avec Jean-Claude PRIANON et Marcel FERRARI est envisagée afin d'accompagner les élus locaux dans cette démarche.

Saint-Pierre-et-Miquelon

Le territoire a sollicité l'OFA afin de bénéficier de formations destinées aux juges Running et aux entraîneurs. Ces demandes sont actuellement en cours de traitement et devraient pouvoir être mises en œuvre prochainement.

Guyane

Comme l'a également indiqué le Trésorier, un accompagnement spécifique en matière de gestion budgétaire apparaît nécessaire afin de sécuriser la situation financière de la Ligue et d'éviter que ne se reproduisent les difficultés rencontrées par le passé.

Guadeloupe

Une volonté forte est exprimée d'accueillir des stages des équipes de France sur le CREPS des Abymes. Ces stages pourraient constituer un levier important de redynamisation de l'athlétisme guadeloupéen. Par ailleurs, la création d'un poste d'agent de développement est envisagée pour accompagner la structuration de l'athlétisme sur le territoire.

Nouvelle-Calédonie

La Nouvelle-Calédonie a obtenu la possibilité pour certains de ses juges de participer aux championnats de France. Elle a également fait part de son souhait de bénéficier d'un soutien de la Fédération pour sa participation aux Jeux du Pacifique.

La Réunion

La Ligue a bénéficié d'une aide fédérale pour l'organisation du meeting de Saint-Denis.

À l'issue de cette présentation, Cécile GILROY, pour la Polynésie, indique qu'elle juge le soutien apporté par la Fédération satisfaisant, tant en matière d'écoute et d'accompagnement. Elle souligne la qualité du dialogue établi avec la Fédération.

7. INFORMATIONS DIVERSES

Calendrier des réunions institutionnelles 2027

Les dates sont présentées en annexe de ce procès-verbal

Annulation de la Coupe de la ligue 2026

Jean GRACIA informe les membres qu'après concertation avec les présidents de ligues, il est préférable de ne pas reporter la Coupe de France Minimes des Ligues 2026, initialement annulée en raison des fortes chaleurs.

En conséquence, cette édition est purement et simplement annulée pour l'année 2026.

Il précise que l'aide aux ligues de 16 000 € prévue dans le budget fédéral sera intégralement versée à celles-ci.

→ Validation par le Comité directeur

Agents sportifs

Anne TOURNIER-LASSERVE rappelle que les agents représentant des athlètes français sont tenus de disposer d'un diplôme d'agent sportif délivré par la FFA ou par World Athletics. Elle constate que certains agents exercent actuellement sans disposer de cet agrément.

Elle indique que la Commission des agents sportifs, qu'elle préside, engagera les actions nécessaires à l'encontre des agents non agréés afin de faire respecter cette réglementation.

Formation I Run Clean et SIFFA

Christine NUISSIER souhaite que les personnes ayant suivi la formation « I Run Clean » puissent être identifiées dans le SIFFA.

Jean GRACIA précise que cette demande pourra être étudiée et mise en œuvre lorsque le nouveau Directeur des Systèmes d'Information aura pris ses fonctions.

Tee-shirts « Horizon »

Marcel FERRARI souhaite que, compte tenu de l'amélioration de la situation financière de la Fédération, les jeunes ayant participé au stage Horizon puissent bénéficier d'un tee-shirt, comme cela était traditionnellement le cas les années précédentes.

Le DTN, Frank BIGNET, rappelle que la ligne budgétaire consacrée à ces tee-shirts a été supprimée. Il précise en effet que le coût correspondant à la réalisation de ces tee-shirts représente l'équivalent de 140 journées de stage et estime préférable de consacrer ces ressources à l'augmentation du nombre de journées de stage proposées aux jeunes.

Il souligne par ailleurs que l'intégration d'un jeune dans un parcours structurant et valorisant, notamment dans le cadre du programme 2036, constitue à ses yeux une valorisation plus importante que la remise d'un tee-shirt.

Fédérations affinitaires

Colette RUINEAU s'interroge sur l'état d'avancement des conventions avec les fédérations affinitaires.

Jean GRACIA indique que la proposition de convention formulée par l'UNSS a été rejetée par notre fédération. Concernant les conventions avec l'UFOLEP, la FSGT et la FSCF, celles-ci ont été dénoncées et des négociations sont actuellement en cours.

Dominique CARLAC'H propose d'apporter son aide dans le cadre des échanges avec la FSGT.

Athlé-fit

Martine PREVOST rappelle que l'Athlé Fit constitue un véritable levier de développement pour les clubs. Elle souligne que les opérations organisées par la fédération, telle que la Journée de la Marche Nordique, contribuent à favoriser son développement.

Elle évoque également d'autres dispositifs innovants, notamment le « Binordique », qui associe la marche nordique et le tir et rencontre un accueil très favorable.

Elle souligne que cette diversification des pratiques constitue un moyen de fidéliser les pratiquants actuels et d'attirer de nouveaux licenciés.

CLÔTURE – PRÉSIDENT DE LA FFA JEAN GRACIA
--

L'ensemble des points fixés à l'ordre du jour ayant été abordés, le Président remercie l'ensemble des membres du Comité directeur pour leur participation active et leur donne rendez-vous les 2 et 3 octobre prochains dans les locaux de European Business School à proximité de la Fédération.

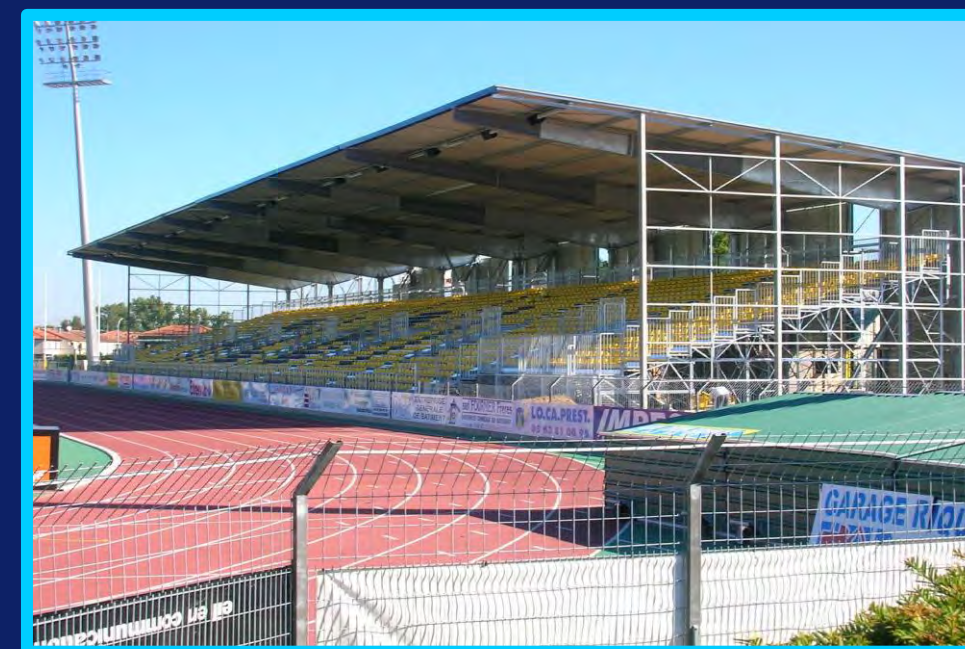
- *Fin de la 2^{ème} séquence à 11h30* -



Nicolas PARÉSY
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



Béatrice PFAENDER
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE



ATHLÉ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

23 & 24 juillet 2026

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR – ALBI, TARN

1. | OUVERTURE DE LA SESSION N° 1

INTRODUCTION DU PRÉSIDENT JEAN GRACIA



INTERVENTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU TARN – MONSIEUR CHRISTOPHE RAMOND

POINT SUR LES PRÉSENTS – jeudi 23 juillet



Président

Jean GRACIA

Membres CD

Mame-Ibra ANNE, Jean-Marc BÉRAUD, Maryse BRETON, Frédéric BURLETT, Elodie CAIRO, Dominique CARLAC'H, Odile DIAGANA, Fabrice DUBUISSON, Marcel FERRARI, Arnaud FLANQUART, Cécile GILROY, Bertrand HOZÉ, Emmanuelle JAEGER, Kevin LEGRAND, Serge MOTTIER, Jérôme NICAULT, Nicolas PARÉSY, Béatrice PFAËNDER, Martine PRÉVOST, Caroline PUJOL, Bénédicte ROZE, Lahcen SALHI, Anne TOURNIER-LASSERVE, Jean-Claude VOLLMER

Invités permanents

Frank BIGNET, Christophe HALLEUMIEUX, Jérôme VILLON

Excusés

Aude CLAVIER (pouvoir à Mame-Ibra ANNE), Dominique FOURNET (pouvoir à Caroline PUJOL), Philippe LAMBLIN (pouvoir à Jean GRACIA), Muriel HURTIS (pouvoir à Bertrand HOZE), Stéphanie MALLET (pouvoir à Fabrice DUBUISSON), Mélina ROBERT-MICHON (pouvoir à Odile DIAGANA), Jocelyne VILLETON (pouvoir à Béatrice PFAËNDER)

POINT SUR LES PRÉSENTS – jeudi 23 juillet



Présidents de Commissions et Comités

Daniel BUZZI, Thierry COLLIGNON, Fabrice DESCOMBE (en visio), Frédéric DAILLE, Dominique MARRADI, Alain MARTRES, Christine NUISSIER, Dominique PLÉE, Colette RUINEAU

Présidents de Liges

Isabelle ARMAND (en visio), Alain BULOT, Marc CONGRAS, Jean-Pierre DELOY, Dominique PIGNET, Marc LEMERCIER, Jean-Claude PRIANON, Huguette RENÉ, Jérôme TROYAT

Direction générale et DTN

Mehdi BAALA, Claudine DA SILVA-RÉMOND, Laurie FÉLIX, Guillaume GEISLER, Jérôme LEBORGNE, Philippe LEYNIER, Isabelle MARÉCHAL, Alix PEARSON, Julien RIPPERT, Cécile VEYRIER

Excusés

Bernard AMSALEM, Jean-Marie BELLICINI, Philippe DUPERREX, Laurent EGHAZARIAN, Patrick LABARUSSIAS, Hugues PARSEMAIN

ORDRE DU JOUR



SESSION 1 DU JEUDI

OUVERTURE

- 1/** Ouverture et propos introductifs
- 2/** Intervention du Président
- 3/** Intervention de la Présidente déléguée
- 4/** Intervention du Trésorier général

PAUSE

- 5/** Gouvernance et Intégrité
- 6/** Vie sportive

Fin de la 1^{ère} séquence

SESSION 2 DU VENDREDI

- 7/** Ouverture de la réunion
- 8/** Intervention du Directeur général
- 9/** Intervention du Directeur technique national

PAUSE

- 10/** Dossiers du Comité directeur
- 11/** Questions diverses

CLÔTURE

Validation par le Comité directeur

CONSULTATIONS PAR MAIL

Adoption du PV du Comité Directeur des 28 & 29 mai 2026

Adoption de l'implantation des Championnats de France des 5 km à Vincennes

2. INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA FFA JEAN GRACIA

HOMMAGE



10



INTERVENTION DU PRÉSIDENT

- Une Fédération qui poursuit sa transformation
- Les compétitions internationales : une dynamique qui se confirme
- Des compétitions nationales qui illustrent la richesse de notre Athlétisme
- Canicule : décider, adapter et protéger
- Les Championnats de France U’NXT : investir dans l’avenir
- Albi 2026 et les échéances sportives à venir
- Une gouvernance plus claire et plus responsable
- Prévenir les conflits d’intérêts et renforcer l’intégrité¹¹
- L’inspection du travail : professionnaliser sans perdre notre identité associative
- Faire de la rentrée une nouvelle étape de notre mandat
- Le Pass Sport et la rentrée des Clubs
- Conclusion

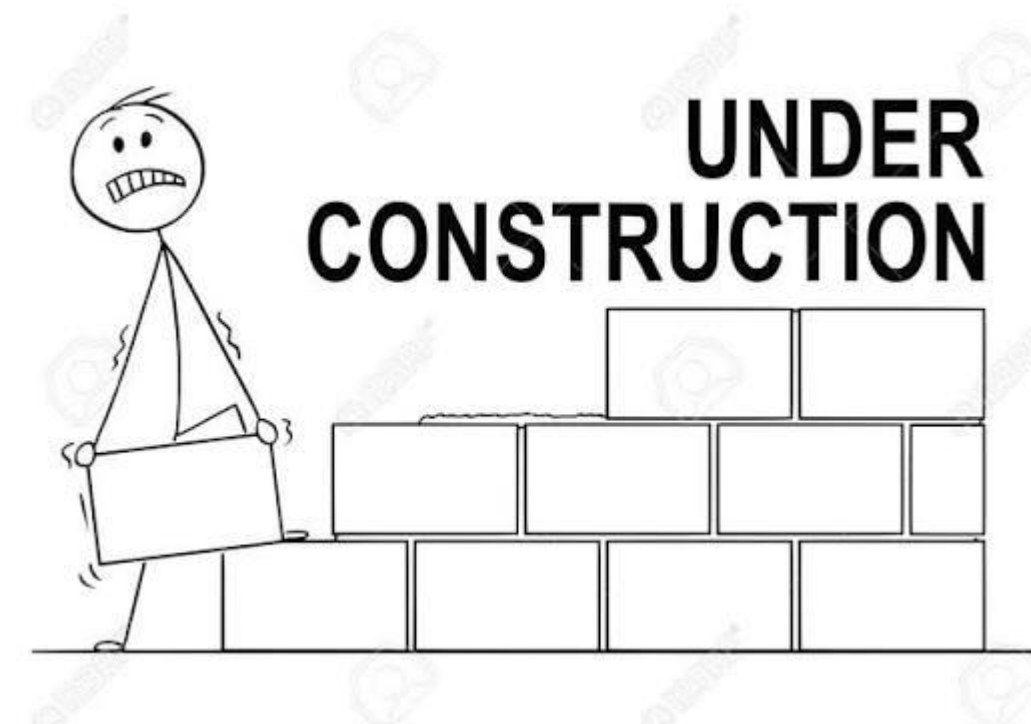
3. | INTERVENTION DE LA PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE DE LA FFA EMMANUELLE JAEGER

2025



2029

4



3.1 | PLAN DÉVELOPPEMENT 2025/2029 POINT À DATE



SUIVI PLAN DE DÉVELOPPEMENT FÉDÉRAL

- Mise en ligne du nouvel outil de visualisation de l'état d'avancement des actions, pour l'ensemble des structures FFA sur *monclubathle.fr*
 - Utilisation simple et rapide
 - Tris possibles
 - Recherche par mots clés
 - Mise à jour toutes les 3 semaines

Objectifs : respect des engagements politiques & transparence des travaux réalisés



SUIVI PLAN DE DÉVELOPPEMENT FÉDÉRAL

<https://monclub.athle.fr/landing-page/>

FOCUS ACTIONS DU PLAN DE DEVELOPPEMENT FFA

Actions phares réalisées ou en cours de réalisation par axe



- **Enquêtes structures** (club / CDA)
- Programme 2036 - **Identification jeunes talents**
- Elaboration **feuille de route équipements sportifs**

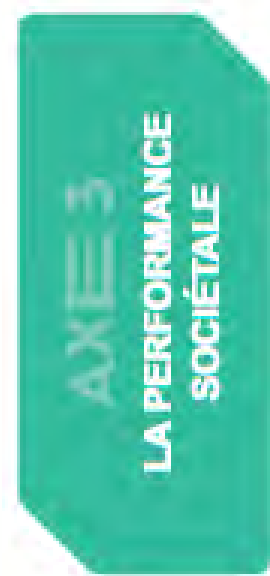


- Lancement nouvelle **plateforme MYDATARUN**
- Nouveau concept CF avenir **U'NEXT**
- Déploiement programme et promotion portes ouvertes **Challenge AthléFit**
 - 100 clubs mobilisés - mai 2026 – questionnaire de bilan – levier de recrutement

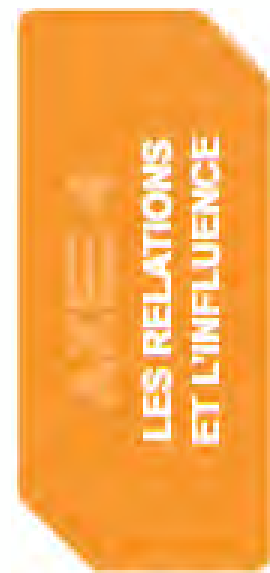


FOCUS ACTIONS DU PLAN DE DEVELOPPEMENT FFA

Actions phares réalisées ou en cours de réalisation par axe



- Programme **club des 300**
- **conventionnement FFH**
 - Handiguide – formation clubs – compétitions
- Lancement **réseau éducateurs-médiateurs intégrité**
- Création d'une **safezone** sur CF élite



- Travail préparatoire – **Organisation grands évènements internationaux**
- Identification des acteurs FFA pour les **responsabilités internationales**
- Engagement **agence marketing Sportfive**
 - Redéfinition offre marketing et commercialisation

3.2 | STRATÉGIE ANIMATION TERRITOIRE

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES LIGUES D'ATHLÉTISME

Ce Plan de développement national s'articule et se nourrit des dynamiques portées à l'échelle régionale.

Chaque ligue a ainsi construit son propre Plan de développement, fondé sur ses spécificités territoriales, son histoire, ses atouts et ses priorités. Ce plan fédère l'ambition fédérale et les réalités locales, en tenant compte des contextes, en tenant compte des ressources disponibles et des projets déjà engagés.

La Fédération a ainsi pu valoriser cette richesse en rendant ces plans fédéraux synthétiques de chaque plan régional.

Ces documents constituent des points d'entrée vers une vision évolutive, adaptée aux enjeux du territoire, tout en étant articulés avec la stratégie nationale. Ils permettent de visualiser les grands axes de travail, les orientations structurantes et les actions du projet fédéral.

Cliquez sur la région de votre choix pour voir la fiche synthétique.

UN ATHLÉTISME ROBUSTE AU CŒUR DE CHAQUE TERRITOIRE



FOCUS STRATÉGIE ANIMATION TERRITORIALE - LE BESOIN

UN ATHLÉTISME ROBUSTE AU CŒUR DE CHAQUE TERRITOIRE...

L'axe 1 "L'animation du territoire" doit répondre au besoin identifié dans les défis à relever plan de développement (p23).

➡ Volonté de construire sur l'ensemble des territoires, une fédération plus **lisible et structurée**, plus **cohérente**, plus **proche** de ses clubs et de ses pratiquants.

➡ Nécessité de **renforcer** et **dynamiser** les relations entre le niveau national et les territoires.

...un athlétisme robuste est donc un athlétisme solide, fort et résistant :

- o en termes de résultats et d'offre sportive,
- o en termes d'organisation, de gouvernance et d'intégrité.

UNE AMBITION FORTE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Garantir une présence proche, vivante et structurée de l’athlétisme dans les territoires

➤ Équipements

➤ Accompagnement des structures déconcentrées



OBJECTIFS

UNE PRÉSENCE STRUCTURÉE SUR TOUT LE TERRITOIRE

Un réseau qui déploie le projet fédéral
Un réseau fort et professionnel

UNE PRÉSENCE VIVANTE

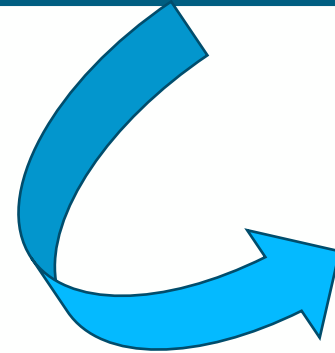
Des équipements maillés territorialement
Un relais efficace de détection sportive
Une animation locale par les implantations sportives et institutionnelles
Un relais de formation et d'engagement

UNE PRÉSENCE COHÉRENTE

Des interlocuteurs vis-à-vis des collectivités
Animation transversale des réseaux
Une présence sur tous les territoires incluant l'Outre-mer

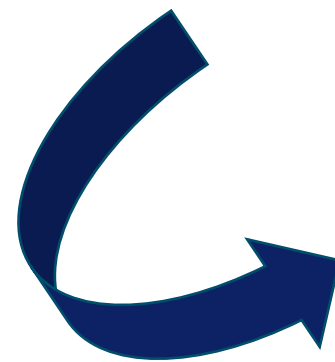
LES DIFFÉRENTS OUTILS / PROGRAMMES D'ACTION

UNE PRÉSENCE STRUCTURÉE



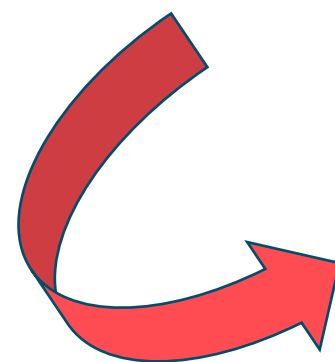
- PLAN DE PROFESSIONALISATION
- RÉPARTITION ROLE LIGUES / CDA
- CONVENTIONNEMENT LIGUES
- ACCOMPAGNEMENT CDA (gouvernance, activités)

UNE PRÉSENCE VIVANTE



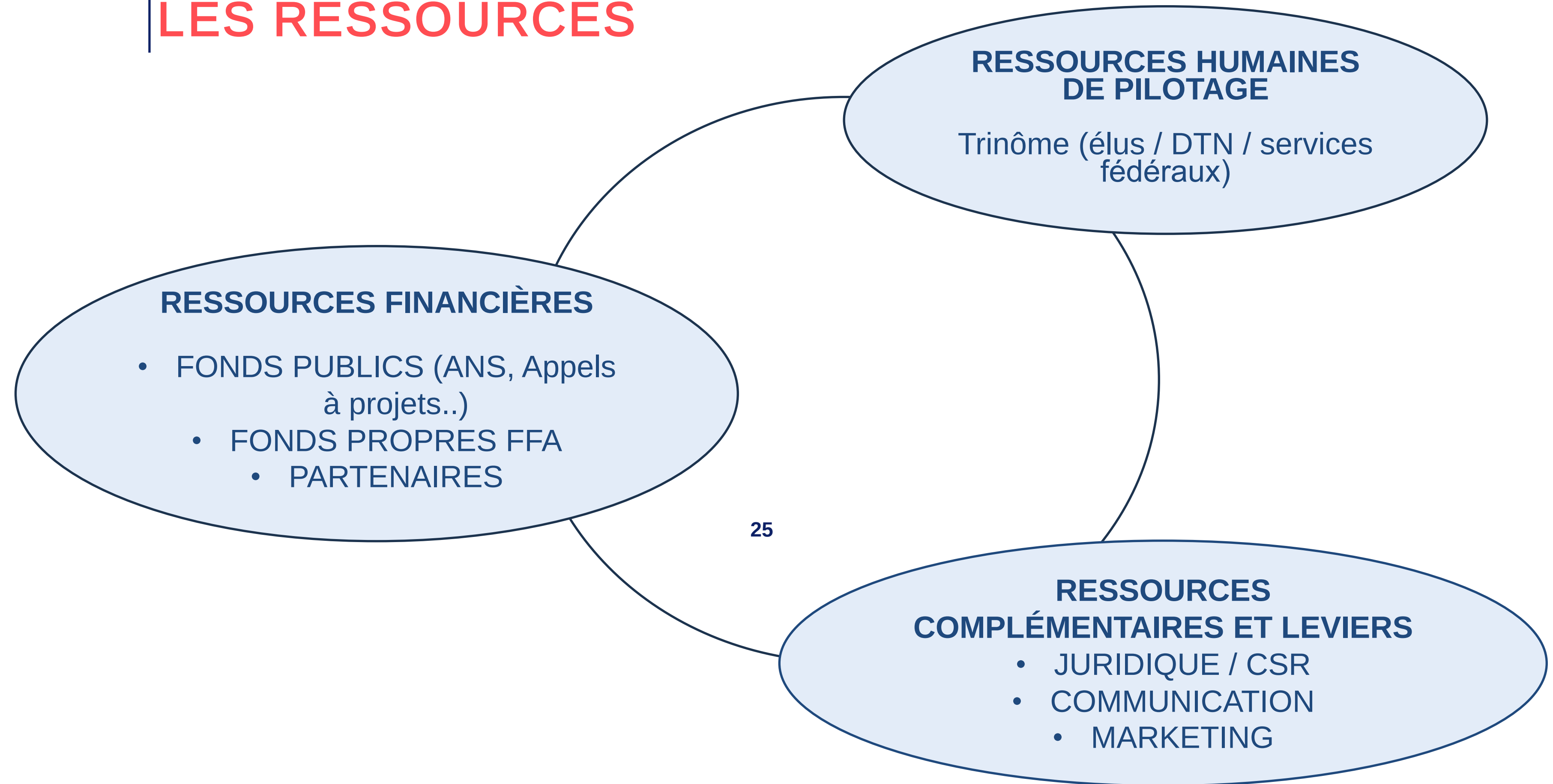
- EQUIPEMENTS SPORTIFS
- IDENTIFICATION, DÉTECTION
- IMPLANTATIONS SPORTIVES
- IMPLANTATIONS INSTITUTIONNELLES
- OFA

UNE PRÉSENCE COHÉRENTE



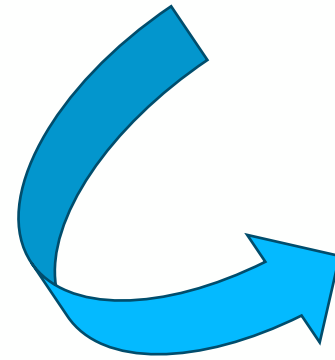
- CONVENTIONS COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
- OUTRE-MER
- ANIMATION DES RÉSEAUX TRANSVERSAUX
(agents de dévt, directeurs de ligues, secrétaires généraux, trésoriers)

LES RESSOURCES



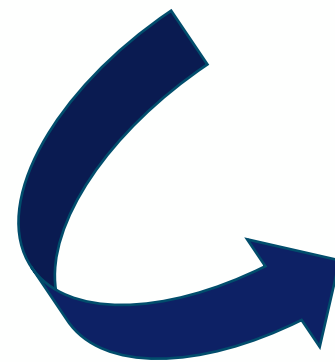
LES DIFFÉRENTS OUTILS / PROGRAMMES D'ACTION

UNE PRÉSENCE STRUCTURÉE



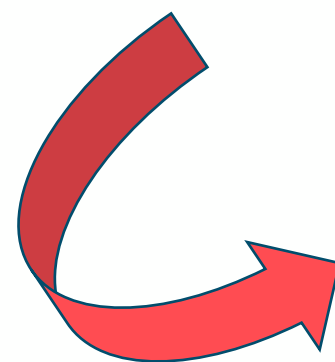
- IDENTIFICATION DES RESULTATS ATTENDUS

UNE PRÉSENCE VIVANTE



- IDENTIFICATION DES CRITERES et INDICATEURS

UNE PRÉSENCE COHÉRENTE



- EVALUATION PLAN DE DEVELOPPEMENT

UN BEAU CHALLENGE...



3.3 | STRATÉGIE RUNNING

FOCUS STRATEGIE RUNNING

Mise en œuvre des principaux dispositifs



- ✨ Campagne de renouvellement ✨ Coaching santé - vidéo santé mentale
- ✨ Nouvel accès licenciés ✨ Optimisation fonctionnalités techniques



- ✨ Plan de communication ✨ Correctifs techniques
- ✨ Services organisateurs ✨ Calendrier des courses



- ✨ Partenariat **STRAVA** ✨ 64 000 participants
- ✨ Clubs **FFAxSTRAVA**



Animation CD/CRR – **Assises running**



Conseil consultatif organisateurs – sécurité des courses,
éco-responsabilité



Nouveau **CALORG**

4. | INTERVENTION DU TRÉSORIER GÉNÉRAL

4.1 | BUDGET 2026 RÉVISÉ

Suite à la série de réunions budgétaires organisée en juin et début juillet par le Groupe budget avec les responsables des lignes budgétaires et les élus référents, il en ressort la proposition de Budget 2026 révisé suivante :

Un Budget 2026 révisé en hausse pour + 2 579 942 € pour le porter à :

Un total de Recettes pour 33 492 329 € (contre 30 912 387 € voté en AG)

Un total de Dépenses pour 31 992 329 € (contre 29 412 387 € voté en AG)

Avec un excédent de 1 500 000 €

BUDGET 2026 RÉVISÉ RECETTES



FFA BUDGET 2026 REVISE RECETTES

RECETTES	Budget 2026 Approuvé AG	%	Budget 2026 Révisé	%	Variation
Partenaires privés	5 829 000	19%	5 937 666	18%	108 666
Billetterie et produits des ventes	2 765 187	9%	2 924 542	9%	159 355
Droits d'organisations,mutations et labels	1 094 129	4%	1 220 128	4%	125 999
ANS	3 486 700	11%	3 542 700	11%	56 000
Collectivités	707 000	2%	791 000	2%	84 000
Autres recettes	400 000	1%	400 000	1%	0
Licences et cotisations	12 724 640	41%	12 724 640	38%	0
Produits PPS	3 905 731	13%	5 951 653	18%	2 045 922
TOTAL GENERAL	30 912 387	100%	33 492 329	100%	2 579 942

BUDGET 2026 RÉVISÉ DEPENSES



FFA BUDGET 2026 REVISE DEPENSES

	Budget 2026 Approuvé AG	%	Budget 2026 révisé	%	Variation
TOTAL SPORTIF	18 909 081	64%	20 209 933	63%	1 300 852
TOTAL DEVELOPPEMENT CLUBS	5 592 564	19%	6 477 757	20%	885 193
TOTAL GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT	4 910 742	17%	5 304 639	17%	393 897
TOTAL GENERAL	29 412 387	100%	31 992 329	100%	2 579 942
TOTAL INVESTISSEMENTS	369 512		923 512		554 000

BUDGET 2026 RÉVISÉ DEPENSES



FFA BUDGET 2026 REVISE DEPENSES

		Budget 2026 Approuvé AG	%	Budget 2026 révisé	%	Variation
Haute Performance	Haut-Niveau 2028/2032/2036	3 354 256	11%	3 790 570	12%	436 314
	Pôle performance HN	816 000	3%	978 000	3%	162 000
	Athlé pro	1 264 800	4%	1 349 000	4%	84 200
	Structures du PPF	1 367 700	5%	1 399 896	4%	32 196
Championnats de France		2 378 100	8%	2 739 242	9%	361 142
Meetings		531 000	2%	476 000	1%	-55 000
Événements patrimoine		2 875 000	10%	3 038 000	9%	163 000
Organisations internationales		65 000	0%	65 000	0%	0
Marketing et équipements Adidas		1 805 000	6%	1 805 000	6%	0
Communication Sportif		668 510	2%	706 510	2%	38 000
Staff		3 783 715	13%	3 862 715	12%	79 000
TOTAL SPORTIF		18 909 081	64%	20 209 933	63%	1 300 852

BUDGET 2026 RÉVISÉ DEPENSES



FFA BUDGET 2026 REVISE DEPENSES

		Budget 2026 Approuvé AG	%	Budget 2026 révisé	%	Variation
Clubs	Formation	622 486	2%	642 486	2%	20 000
	Aides directes Clubs	1 120 000	4%	1 135 000	4%	15 000
	Running	313 000	1%	983 093	3%	670 093
	Pratiques évolutives	484 000	2%	445 000	1%	-39 000
	Animation des territoires	913 500	3%	923 500	3%	10 000
	Performance sociétale	98 500	0%	102 500	0%	4 000
	Communication	345 500	1%	492 600	2%	147 100
	Staff	1 695 578	6%	1 753 578	5%	58 000
TOTAL DEVELOPPEMENT CLUBS		5 592 564	19%	6 477 757	20%	885 193

BUDGET 2026 RÉVISÉ DEPENSES



FFA BUDGET 2026 REVISE DEPENSES

	Budget 2026 Approuvé AG	%	Budget 2026 révisé	%	Variation
Fonctionnement instances	1 039 500	4%	1 133 500	4%	94 000
Assurances licences	289 448	1%	309 448	1%	20 000
Frais généraux	2 646 369	9%	2 850 266	9%	203 897
Staff	935 425	3%	1 011 425	3%	76 000
TOTAL GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT	4 910 742	17%	5 304 639	17%	393 897

BUDGET 2026 RÉVISÉ DEPENSES



FFA BUDGET 2026 REVISE DEPENSES INVESTISSEMENTS

		Budget 2026 Approuvé AG	%	Budget 2026 révisé	%	Variation
OFA	Outils pédagogiques multimédia	155 000		155 000		0
Total OFA		155 000		155 000		0
Running	Plateforme PPS	50 000		150 000		100 000
	Plateforme DATA	100 000		125 000		25 000
Total Running		150 000		275 000		125 000
DSI/ Fonctionnement	Nouveau projet SIFFA	32 400		32 400		0
	Evolution E-Logica	32 112		32 112		0
	Evolution site internet	0		72 000		72 000
	Logiciel ERP	0		42 000		42 000
	Logiciels et matériels	0		40 000		40 000
Total DSI		64 512		218 512		154 000
Sportif	UNXT	0		150 000		150 000
	Pôle France et expertise matériels	0		45 000		45 000
Total Sportif		0		195 000		195 000
Locaux	Agencements locaux	0		80 000		80 000
Total Locaux		0		80 000		80 000
TOTAL INVESTISSEMENTS		369 512		923 512		554 000

Validation par le Comité directeur

4.2 | ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE

4.3 | PLACEMENTS FINANCIERS

Contexte :

- Une situation financière positive qui progresse grâce aux excédents budgétaires
- L'encaissement des PPS avec 12 mois d'avance
- Un cycle de trésorerie très positif de septembre à mars suite à l'encaissement des licences

La stratégie :

- Placer des lignes de trésorerie sur des supports sécurisés sur des durées les plus longues possibles afin d'obtenir de meilleurs taux de rémunération

Supports financiers :

- Obligations sur des sociétés européennes risque niveau 1 pour le long terme sans perte de capital
- Comptes à terme sur des sicav monétaires pour le court terme
- Rémunération des comptes bancaires courants sur des supports financiers plus rémunérateurs (1,45% au lieu de 0,95%)

Solutions :

- Après consultation auprès de nos deux partenaires financiers Crédit Mutuel et Caisse d'Epargne, l'offre du Crédit Mutuel a été retenue.

La mise à jour du suivi de trésorerie a mis en évidence une possibilité d'avancer les possibilités de placement, ainsi une somme de 3 000 000 € peut être placée sur un support à long terme à 4 %/an garanti sur une durée allant jusqu'à 15 ans.

Ensuite, la trésorerie générée par l'encaissement des licences pourra être placée sur des comptes à terme rémunérés entre 2% et 2,5% à compter de mi-septembre début octobre.

Validation par le Comité directeur

4.4 | SITUATION DE LA LIGUE DE GUYANE

5. | GOUVERNANCE & INTÉGRITÉ

5.1 | CELLULE GOUVERNANCE & INTÉGRITÉ

CELLULE GOUVERNANCE ET INTÉGRITÉ

Co-présidée par Jean GRACIA et Stéphane DIAGANA



✓ **Dix réunions depuis sa création** en juin 2025 par le Comité directeur



✓ **Coordination** de l'Axe 3 du Plan de développement fédéral sur les quatre sous-objectifs suivants :

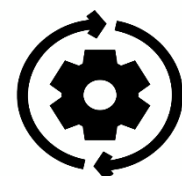
- Rappeler le **principe de laïcité** dans tous les cadres de pratique
- Garantir une **gouvernance** démocratique, transparente et intègre
- Prévenir et lutter contre les **violences et les discriminations**
- Organiser des manifestations d'athlétisme dans le **respect de l'équité sportive et de la santé des sportifs** (dopage et paris sportifs)



✓ **Deux axes développés et votés** par la Comité directeur :

- ✓ En juillet 2025 : Un plan de **prévention contre le dopage et les pratiques dopantes**
- ✓ En décembre 2025 : Une politique de **prévention et de lutte contre les violences, incivilités et discriminations**

✓ **Des travaux préparatoires engagés sur la gouvernance** (deux groupes de travail, cartographie des risques prévue en septembre 2026, mise en conformité avec les exigences de la HATVP, déploiement d'une nouvelle procédure de déclaration d'intérêt)



✓ **Environ 40 actions en cours en 2026** mises en œuvre de manière opérationnelle et transversale avec les bénévoles fédéraux, les cadres techniques nationaux et les salariés (principalement Bradley BELO et Guillaume GEISLER).

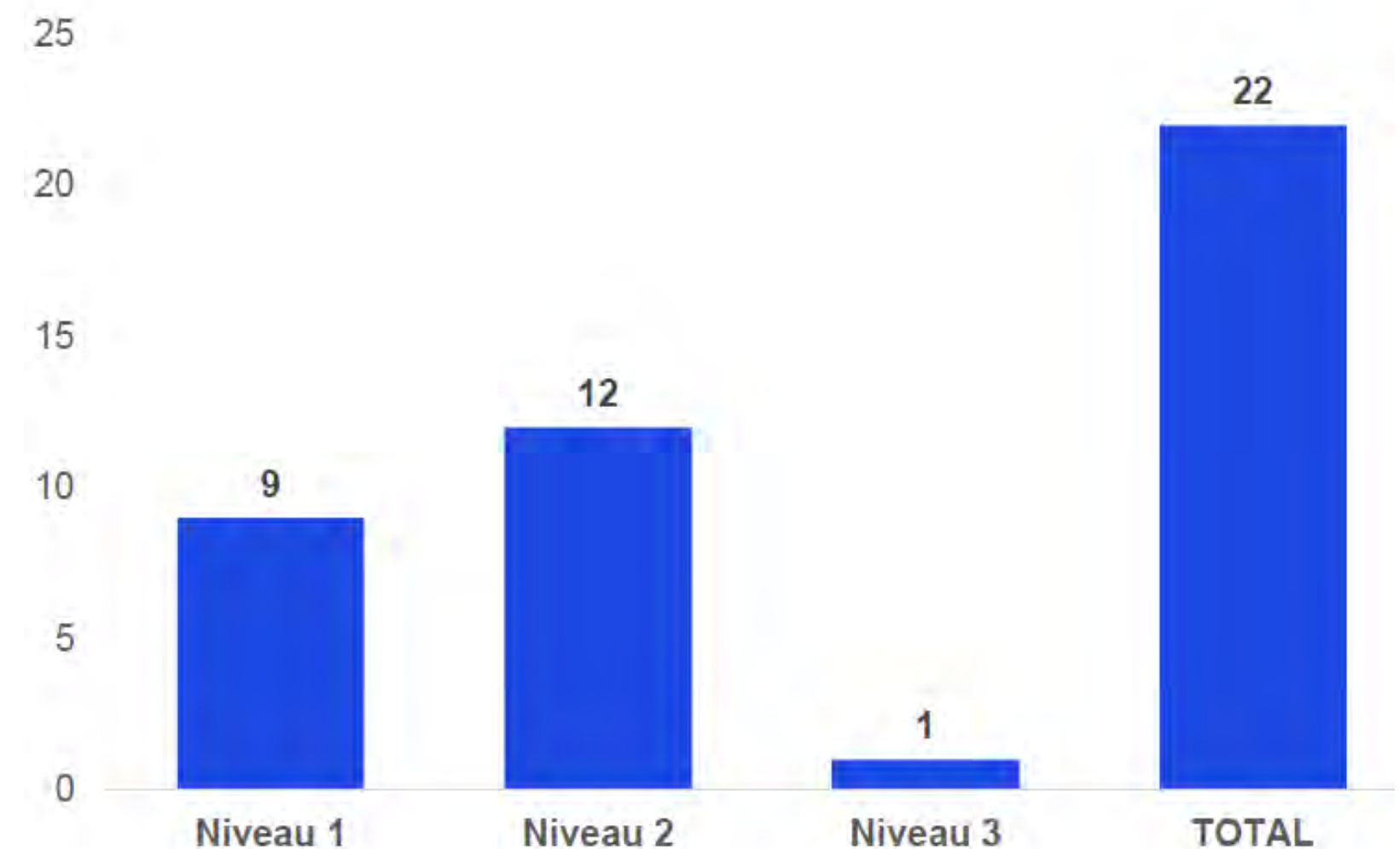
✓ **Des actions réussies** comme l'organisation d'un stand mobile antidopage, l'animation du réseau des éducateurs, la formation I Run Clean des encadrants, ...

5.2|SUIVI DES RECOMMANDATIONS KPMG

Suivi des recommandations de KPMG

KPMG assure un suivi de ses recommandations tout au long du mandat (2024-2029) :

- **22 recommandations classées par ordre de priorité (niveau 1 le plus important/urgent) et thématiques :**
 - Juridique (6)
 - Achats (3)
 - Billetterie Promotion (3)
 - Paie et Personnel (2)
 - Partenariats et évènementiel (4)
 - Trésorerie (1)
 - DSI (3)
- **Statut des recommandations :**
 - 8 résolues
 - 9 en cours de résolution
 - 5 à venir



Suivi des recommandations de KPMG

Juridique : 6 recommandations dont 2 résolues, 2 seront résolues avec la mise en place de TOMORRO, 1 avec un plan de résolution d'ici fin 2026, 1 à confirmer

Recommandations :

- Pas de procédure de gestion des contrats (sera résolue avec TOMORRO)
- Suivi des contrats Excel non exhaustif (sera résolue avec TOMORRO)
- PV des instances dirigeantes non revu par le juridique (résolue)
- Mandat des administrateurs ne font pas l'objet de déclaration annuelle au juridique (à confirmer)
- Pas de procédure relative aux conflits d'intérêts (2026)
- Convention réglementée manquante (résolue)

Suivi des recommandations de KPMG

Achats : 3 recommandations avec un plan de résolution d'ici fin 2026 (mise en place de SAGE INTACCT)

Recommandations :

- Mise à jour de la procédure Achats incluant les paliers de validations (2026)
- Cartographie des fournisseurs inexistante (2026)
- L'entièreté des commandes ne fait pas l'objet de commande d'achat (2026)

Suivi des recommandations de KPMG

Billetterie et Promotion : 3 recommandations dont 1 résolue et 2 à travailler

Recommandations :

- Grille tarifaire non validée par BF ni président (résolu)
- Rôle d'administrateur DATASPORT non revu régulièrement (à travailler)
- Manque de contrôle sur les données « billetterie » émises par les prestataires (à travailler)

Suivi des recommandations de KPMG

Paie et Personnel : 2 recommandations dont 1 résolue et 1 à travailler

Recommandations :

- Manque contrôle sur les variables de paie avant émission salaires (résolu)
- Pas de procédure sur gestion des RIB employées (à travailler)

Suivi des recommandations de KPMG

Partenariats et évènementiel : 4 recommandations faisant l'objet d'un plan de résolution d'ici fin 2026

Recommandations :

- Absence de procédure sur le périmètre (2026)
- Fiche navette assurant la validation des contrats pas systématiquement utilisée (sera résolue avec TOMORRO)
- Certains partenaires ne font pas l'objet de contrat (2026)
- Certains partenaires ne font pas l'objet d'appel d'offre (2026)

Suivi des recommandations de KPMG

Trésorerie : 1 recommandation qui ne sera pas suivie

Recommandations :

- Transport de la caisse des événements effectué par un salarié (expliquée)

Suivi des recommandations de KPMG

DSI : 3 recommandations qui ont été mises en place

Recommandations :

- Comptes comptables avec des caractères alphabétiques (résolue)
- Avantages en nature au dessus du plafond notamment pour les JOP (résolue)
- Annexe aux états financiers inclue seulement les trois plus hautes rémunérations (résolue)

5.3 | COMPOSITION DES COMMISSIONS- COMITÉS

PRÉSIDENCE - CHANTAL FERRARI

Validation par le Comité directeur

AJOUT DE MEMBRE - MICHAËL JOUSSE

Validation par le Comité directeur

AJOUT DE MEMBRE – BERTRAND HOZÉ

Validation par le Comité directeur

RETRAIT DE MEMBRE – LAURE FUNTEN-PREVOST
AJOUT DE MEMBRE – ADRIEN LABARTHE

Validation par le Comité directeur

6. | VIE SPORTIVE

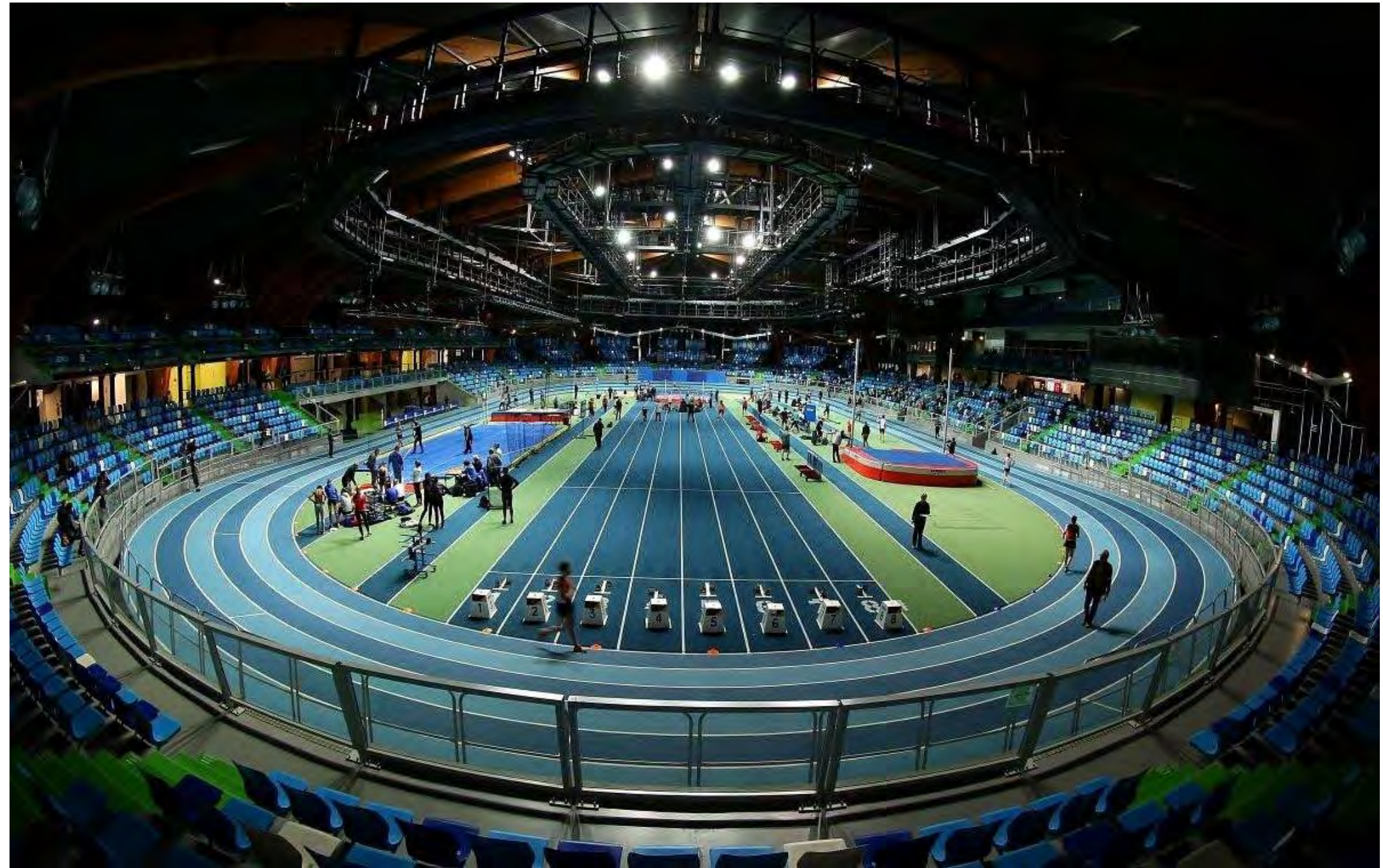
6.1 | IMPLANTATION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE EN SALLE - 2027

CHAMPIONNATS DE FRANCE ÉLITE EN SALLE 2027



LIEVIN

Rappel des dates
20 et 21 février 2027



Validation par le Comité directeur

6.2 | RÉGLEMENTATION DES MANIFESTATIONS RUNNING

Dossards

Tout coureur doit concourir sous sa propre identité et ainsi porter le dossard qui lui a été attribué. L'organisateur s'assure, au moyen d'un justificatif, de l'identité du coureur lors du retrait de son dossard ;

Distances maximales ou durées d'efforts maximales

- Réflexions générales avec plusieurs parties prenantes
- Définition des distances maximales (route, cross-country, trail)
- Protection de l'ensemble des acteurs
- Affichage des distances sur l'espace PPS

Validation par le Comité directeur

► Objectif : Remplacer le format des championnats de France de Course Verticale

- Course verticale 'ancien modèle' : format qui n'existe pas au niveau international
- Format Course verticale : 1000m+, pente >25%, contre la montre, bâtons autorisés
- Remplacer par un format qui se pratique au niveau international : « Uphill »
Nous aurions ainsi un championnat de France sur les deux catégories de la course en montagne : « Uphill » et classique montée/descente, comme sur les championnats internationaux.
- Nom le plus approprié : conservation du nom de **Course Verticale**
- Format « Uphill » : 5 à 10km – 700 à 1200m+ - pente moy 10 à 20%, idéalement autour de 15%, course en ligne, départ en masse, bâtons interdits

► Titres décernés

- Toutes catégories H/F
- Individuels : U20, U23, M0, M1, M2... H/F – idem Course Verticale
- Par équipes H/F (addition des temps des 3 premiers toutes catégories confondue)
- Parcours identiques H/F et pour les U20 (qui n'auront plus de championnat international sur ce format à partir de 2027)
- Pas de qualifications

Validation par le Comité directeur

6.3 | RÉGLEMENTATION DES COMPÉTITIONS NATIONALES MARCHE NORDIQUE

Proposition de changement des distances des Championnats de France de Marche Nordique :

Epreuve courte : entre 10 et 12 km

Epreuve Longue : entre 18 et 21 km au lieu de 16 et 20km

Proposition du mode de qualification :

- Avoir été classé, avec une licence Athlé compétition, sur 2 épreuves de marche Nordique dont :
 - Le Championnat Régional de la ligue d'appartenance.
 - Une épreuve du Marche Nordique Tour

- Réaliser un minima de qualification, défini par catégorie d'âge.

Pour les championnats régionaux les performances prises en compte seront celles réalisées dans les 365 jours précédant la date des Championnats de France de marche nordique 2027. Les résultats obtenus lors des Championnats de France 2026 ne seront pas considérés.

Les championnats régionaux devront se dérouler durant cette même période

6.4 | LIVRET COMPÉTITIONS SUR PISTE AUTOMNAL ET HIVERNAL 2027

- **Retour à 16 sur les concours aux France U18-U20**
- **Période de qualification de la Coupe de France**
- **Ajout de la précision sur les bilans (précision performances Short Track / outdoor prises en compte et pour quels championnats)**
- **Ajout de l'exception pour les athlètes ultra-marins pour la prise en compte des performances en extérieur pour les épreuves short track**
- **Précision que la seeding list prend en compte les performances jusqu'à 48h avant le début du championnat pour ne pas s'arrêter aux performances de la période de qualification**

Validation par le Comité directeur

6.5 | LIVRET COMPÉTITIONS JEUNES 2026-27

- Livret de compétitions : peu de modifications
- Jeunes Juges
 - ✓ Prérequis pour la certification JJE
 - ✓ Evaluation pratique : Compétitions désignées par le référent Jeune Juge de la ligue et validées par la CNJ
 - ✓ Le jour choisi de l'examen théorique sur le week-end proposé par la CNJ
 - ✓ La date et le lieu de la (des) compétition(s) au moins de niveau régional choisie(s) pour l'évaluation pratique, à l'exception des Championnats Interclubs.
- Le devenir du jeune juge FFA en cadet
 - ✓ le Jeune Juge Apprenti obtiendra la qualification de **Juge-assistant** en ayant validé le module « Responsabilité et éthique » de l'OFA,
 - ✓ Le Jeune Juge Confirmé, ayant validé les modules « Responsabilité et éthique » et « Prise de responsabilité du Jeune Juge », obtiendra la **qualification de Juge**.
 - ✓ Le Jeune Juge Expérimenté, ayant validé les modules « Responsabilité et éthique » et « Prise de responsabilité du Jeune Juge », obtiendra le module « Vérification des épreuves... » et en devenant majeur pourra valider avec le module « Posture de Chef Juge » et l'évaluation pratique, la qualification de Chef-Juge.

Validation par le Comité directeur

6.5 | SUJETS DIVERS

- **Lancement du Comité Consultatif des Organisateurs – Groupe Meetings**
 - ✓ Affirmation que la stratégie de soutien des meetings doit s'inscrire dans la lignée de la stratégie événementielle fédérale.
 - ✓ Retrouver du lien entre tous les acteurs

- **Création d'un circuit restreint de meetings**
 - ✓ Maintenir ou augmenter le nombre de meetings GOLD / SILVER
 - ✓ Avantage concurrentiel vis-à-vis des modalités de sélections internationales
 - ✓ Animation de l'Athlé Professionnel – via la SCIC

- **Aide aux meetings**
 - ✓ Maintien à minima de l'aide actuelle de 2026 pour 2027
 - ✓ Réflexion à porter lors de la construction du budget 2027 : détails plus précis au Comité Directeur de début octobre



7. | SESSION N° 2

POINT SUR LES PRÉSENTS – vendredi 24 juillet



Président

Jean GRACIA

Membres CD

Mame-Ibra ANNE - Jean-Marc BÉRAUD – Maryse BRETON – Frédéric BURLETT
Elodie CAIRO – Dominique CARLAC’H - - Odile DIAGANA - Fabrice DUBUISSON
Marcel FERRARI - Arnaud FLANQUART - Cécile GILROY - Bertrand HOZÉ
Emmanuelle JAEGER - Kevin LEGRAND - Serge MOTTIER - Jérôme NICAULT
Nicolas PARÉSY - Béatrice PFAENDER - Martine PRÉVOST - Caroline PUJOL
Lahcen SALHI - Anne TOURNIER-LASSERVE – Jean-Claude VOLLMER

Invités permanents

Frank BIGNET – Jérôme VILLON – Christophe HALLEUMIEUX

Excusés

Aude CLAVIER (pouvoir à Mame-Ibra ANNE), Dominique FOURNET (pouvoir à Caroline PUJOL),
Philippe LAMBLIN (pouvoir à Jean GRACIA), Muriel HURTIS (pouvoir à Bertrand HOZÉ),
Stéphanie MALLET (pouvoir à Fabrice DUBUISSON), Mélina ROBERT-MICHON (pouvoir à Odile
DIAGANA), Bénédicte ROZE (pouvoir à J-M BERAUD) Jocelyne VILLETON (pouvoir à Béatrice
PFAENDER)

POINT SUR LES PRÉSENTS – vendredi 24 juillet



Président(e)s de commissions-comités

Daniel BUZZI - Thierry COLLIGNON - Frédéric DAILLE - Fabrice DESCOMBE
Philippe DUPERREX - Dominique MARRADI - Alain MARTRES
Christine NUISSIER - Dominique PLÉE - Colette RUINEAU

Président(e)s de ligues

Isabelle ARMAND (en visio) Alain BULOT - Marc CONGRAS
Jean-Pierre DELOY - Dominique PIGNET - Marc LEMERCIER
Jean-Claude PRIANON - Huguette RENÉ – Jérôme TROYAT

Direction générale et DTN

Mehdi BAALA – Claudine DA SILVA-RÉMOND - Laurie FÉLIX
Guillaume GEISLER – Jérôme LEBORGNE - Philippe LEYNIER
Isabelle MARÉCHAL - Alix PEARSON - Julien RIPPert - Cécile VEYRIER

Excusés

Bernard AMSALEM – Jean-Marie BELLICINI
Laurent EGHAZARIAN - Patrick LABARUSSIAS – Hughes PARSEMAIN

8. | INTERVENTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

8.1 | ÉVÉNEMENTS PASSÉS ET A VENIR

BILAN DU MEETING DIAMOND LEAGUE

LES CHIFFRES À RETENIR

+ 19 000

SPECTATEURS

14 819

BILLETS VENDUS (nouveau record)

260

BÉNÉVOLES

3 545

SPECTATEURS CLUBS

325 000

TÉLÉSPECTATEURS

→ **558 000** AUX DERNIÈRES TENTATIVES À LA PERCHE

164

JURYS ET VOLONTAIRES
TECHNIQUES

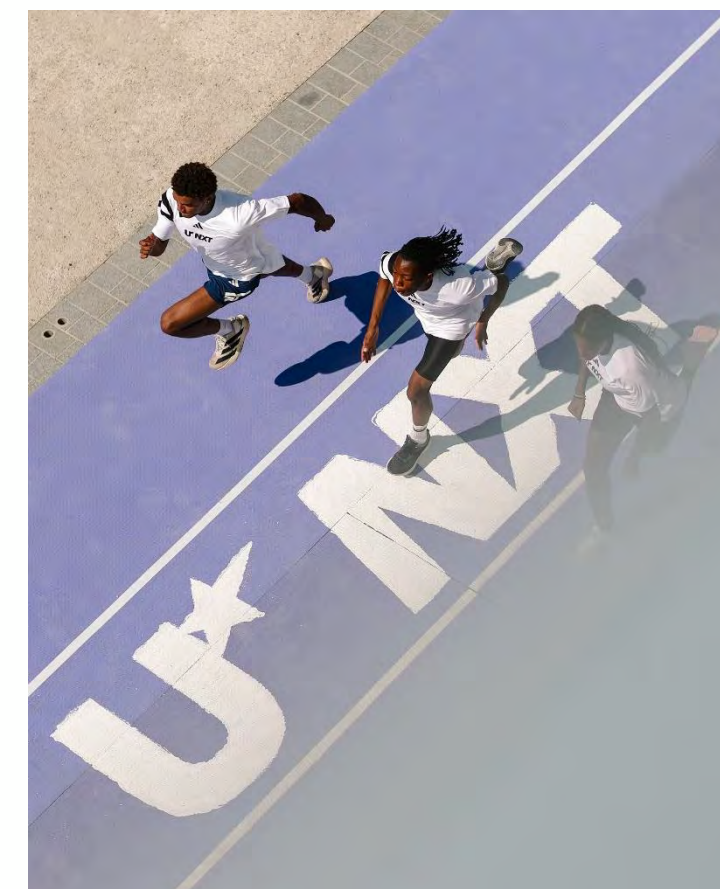


PERFORMANCES À RETENIR

- 36** Records personnels
- 3** Records Diamond League
- 4** Records du meeting
- 7** Records nationaux
- 4** World leads
- 2** Records d'Océanie

U*NXT Experience
Adidas arena, 8 juillet 2026

En images



CHAMPIONNATS DE FRANCE U*NXT
Stade Sébastien Charléty, 16 au 19 juillet 2026

U***NXT**

18 — 20 — 23
**CHAMPIONNATS
DE FRANCE**

Une édition marquée par des performances sportives, une forte visibilité digitale et une expérience inoubliable pour les participants.

60

médias, photographes
& influenceurs présents

245k

vues sur la diffusion
en intégralité



8M+

de vues sur Instagram
650k comptes touchés

4 records de France

5 records des championnats

**CHAMPIONNATS DE FRANCE ÉLITE
ALBI, 24 AU 26 JUILLET 2026**



Championnats de France Élite

ALBI · Stade municipal | 24 – 26 juillet 2026

15 000

spectateurs attendus
sur 3 jours

75

médias accrédités

100%

diffusion en intégralité sur Athlé TV
et plusieurs heures en direct sur la chaîne
L'Équipe

CHAMPIONNATS D'EUROPE BIRMINGHAM

10 au 16 août 2026

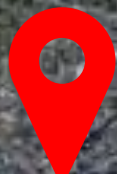


BIRMINGHAM 26

EUROPEAN ATHLETICS CHAMPIONSHIPS



Alexander Stadium



BIRMINGHAM



Club France

CHAMPIONNATS D'EUROPE 2026

CLUB FRANCE

- Un Club France dans un lieu de convivialité au cœur du centre ville de Birmingham à 20-25min en voiture du stade afin de célébrer les athlètes de l'Equipe de France en compagnie de leurs proches, de nos partenaires, d'une centaine de supporters ainsi que la de famille FFA.
- 5 soirées exceptionnelles : Du mercredi 12 août au dimanche 16 août 2026
- Où : Pub BOX Brindleyplace – Birmingham
- Possibilité de faire des activations et d'offrir des cadeaux Equipe de France
- Visibilité pour les partenaires FFA – ex : 1 soirée adidas avec les fédérations européennes adidas ?



CLUB FRANCE

- Un Club France dans un lieu de convivialité au cœur du centre ville de Birmingham à 20-25min en voiture du stade afin de célébrer les athlètes de l'Equipe de France en compagnie de leurs proches, de nos partenaires, d'une centaine de supporters ainsi que la de famille FFA.
- 5 soirées exceptionnelles : Du mercredi 12 août au dimanche 16 août 2026
- Où : Pub BOX Brindleyplace – Birmingham
- Possibilité de faire des activations et d'offrir des cadeaux Equipe de France
- Visibilité pour les partenaires FFA – ex : 1 soirée adidas avec les fédérations européennes adidas ?



PROGRAMME

Identique pour les 5 jours



Horaires d'ouverture estimées : 19h – début des épreuves du soir

MAIF EKIDEN DE PARIS 2026
1^{er} novembre 2026

MAIF EKIDEN DE PARIS 2026

Ouverture des inscriptions le 21 mai

Inscriptions en date du 21/07/2026

- **593 équipes inscrites + 293 équipes réservées > 886 équipes**
- 436 Ekiden Grand Public
- 124 Ekiden Clubs (+34 réservées) > nous permettons aux clubs souhaitant inscrire 6 équipes ou plus d'obtenir un devis et de valider les noms des coureurs plus tard
- 2 entreprises Classique (+169 réservées)
- 31 entreprises Privilège (+90 réservées)

Inscriptions en date du 21/07/2025

- **428 équipes inscrites + 117 équipes entreprises réservées > 545 équipes**
- 298 Ekiden Grand public
- 33 Half Ekiden Grand public
- 42 Ekiden Clubs
- 7 entreprises Classique (+ 56 réservées)
- 48 entreprises Privilège (+61 réservées)

CHALLENGE CONNECTÉ **STRAVA** “FRANCE 5 KM”



CHALLENGE CONNECTÉ STRAVA “FRANCE 5 KM”

OBJECTIFS

- Accroître la **notoriété** des Championnats de France de 5 km
- Affirmer un **positionnement innovant**
- Promouvoir les **demi finales** & la **prise de licence** en club

195M

d'utilisateurs dans le monde

185

pays représentés

51M

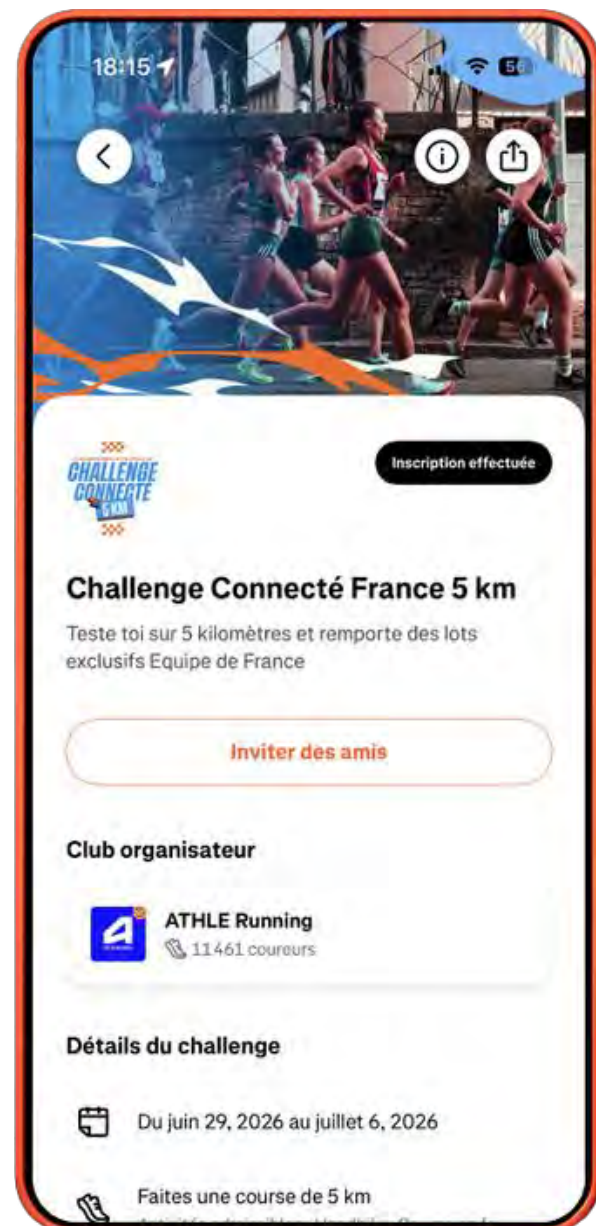
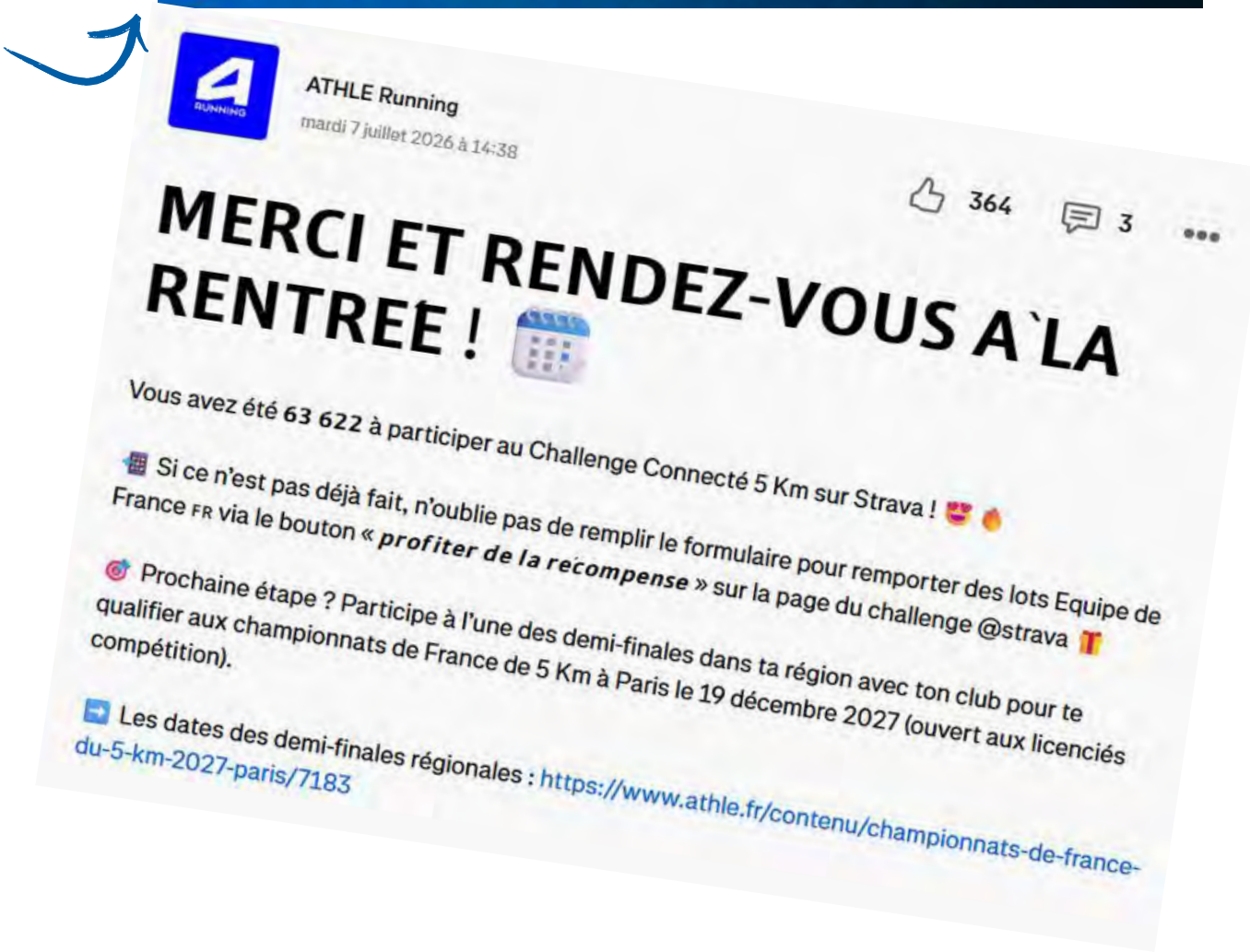
d'activités téléchargées par semaine

CONCEPT

- Mobilisation des **communautés running** ATHLE & STRAVA France
- 5 km** enregistrés sur la plateforme entre le 29/06 et le 6/07
- Valorisation des bilans licenciés vs non licenciés grâce à **MyDataRun**
- Promotion des **demi-finales** organisées par chaque ligue

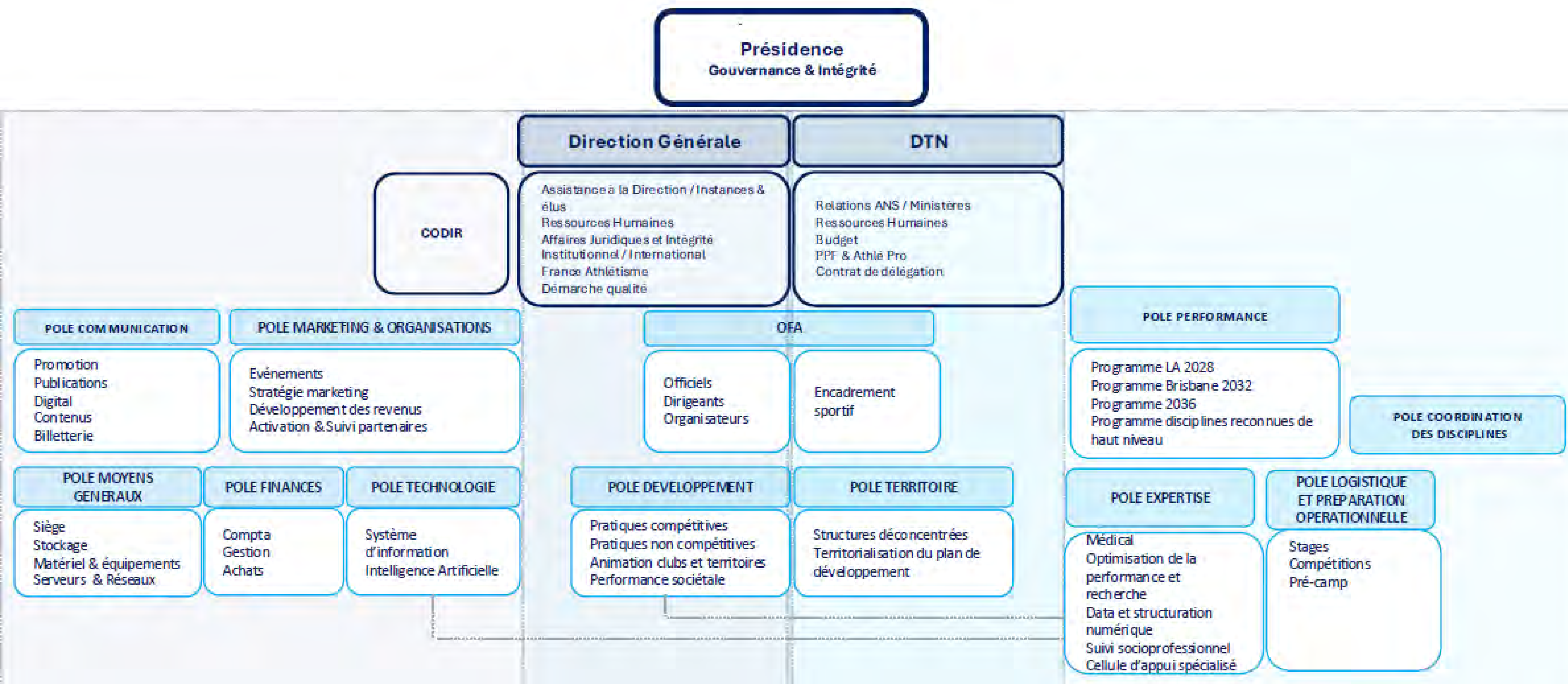
RESULTATS

- ☒ **Accessible** : 80 % de finishers
+23% par rapport à la portée estimée
- ☒ **Attractif** : 17 000 clics vers la page dédiée aux finishers
x2 vs engagement habituel sur ce type de challenge
- ☒ **Influent** : 800 000 impressions uniques



8.2 | POINT RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME



ORGANISATION FÉDÉRALE

STRUCTURATION DE L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

DIRECTION GÉNÉRALE : piste de réflexion nouvelle organisation

Dans un souci d'efficience, la Direction générale fera l'objet d'une réorganisation.

Ce changement portera sur la gestion de l'accueil.

Notre volonté est d'assurer :

- une meilleure traçabilité de l'ensemble des appels extérieurs ;
- l'orientation des appels en interne pour traitement ;
- une transmission de réponses adéquates (transfert vers le collaborateur concerné, communication des informations de contacts).

IMPLÉMENTATION DU CLM (Contract Lifecycle Management - Gestion du cycle de vie des contrats)

IMPLÉMENTATION DU CLM – ÉTAT DES LIEUX



Depuis le Comité Directeur de mai 2026 :

Etape 1 : ON-BOARDING → Finalisé

Etape 2 : SENSIBILISATION n°1 DES EQUIPES FEDERALES

- ✓ Organisation d'une réunion des Directeurs
- Organisation des points individuels (managers)

→ Finalisé

→ En cours (manque 3)

Etape 3 : FORMALISATION DES PROCEDURES CONTRACTUELLES

- Rédaction de la charte des utilisateurs
- Effectuer une première consolidation des besoins
- Rédiger la procédure contractuelle
- Etablir un calendrier de déploiement

→ En cours

→ En cours

→ En cours

→ En cours

→ Fin de l'implémentation prévue à l'automne 2026

Déjà **plusieurs impacts visibles** au 15 juillet 2026 :

- 191 contrats signés
- 8 procédures contractuelles mises en place de manière sécurisées
- 5 pôles concernés

➤ **Rappels des objectifs :**

- **Centraliser**, notamment l'archivage
- **Sécuriser** le processus contractuel (négociations, confidentialité, approbation et signature)
- **Systématiser** la génération de certains contrats (gain de temps, autonomie de certains services)
- **Acculturer** aux enjeux contractuels
- Manager les **risques**

SAGE INTACCT : NOUVEL ERP

MISE EN PLACE D'UN ERP VALIDÉ PAR LE BF DU 19/05

Aujourd'hui

Outils :

- SAGE 100 (v10) via FGS Conseil Hergé en local
- Archivage papier des factures/Justificatif
- Aucun outil pour la gestion des DED (Demande d'Engagement de Dépenses)

Besoin:

- Dématérialisation du flux DED
- Facturation Electronique
- Module Liasse Fiscale
- Module Budget Trésorerie
- Module Budget Analytique

Projet 4 mois

Q4 2026

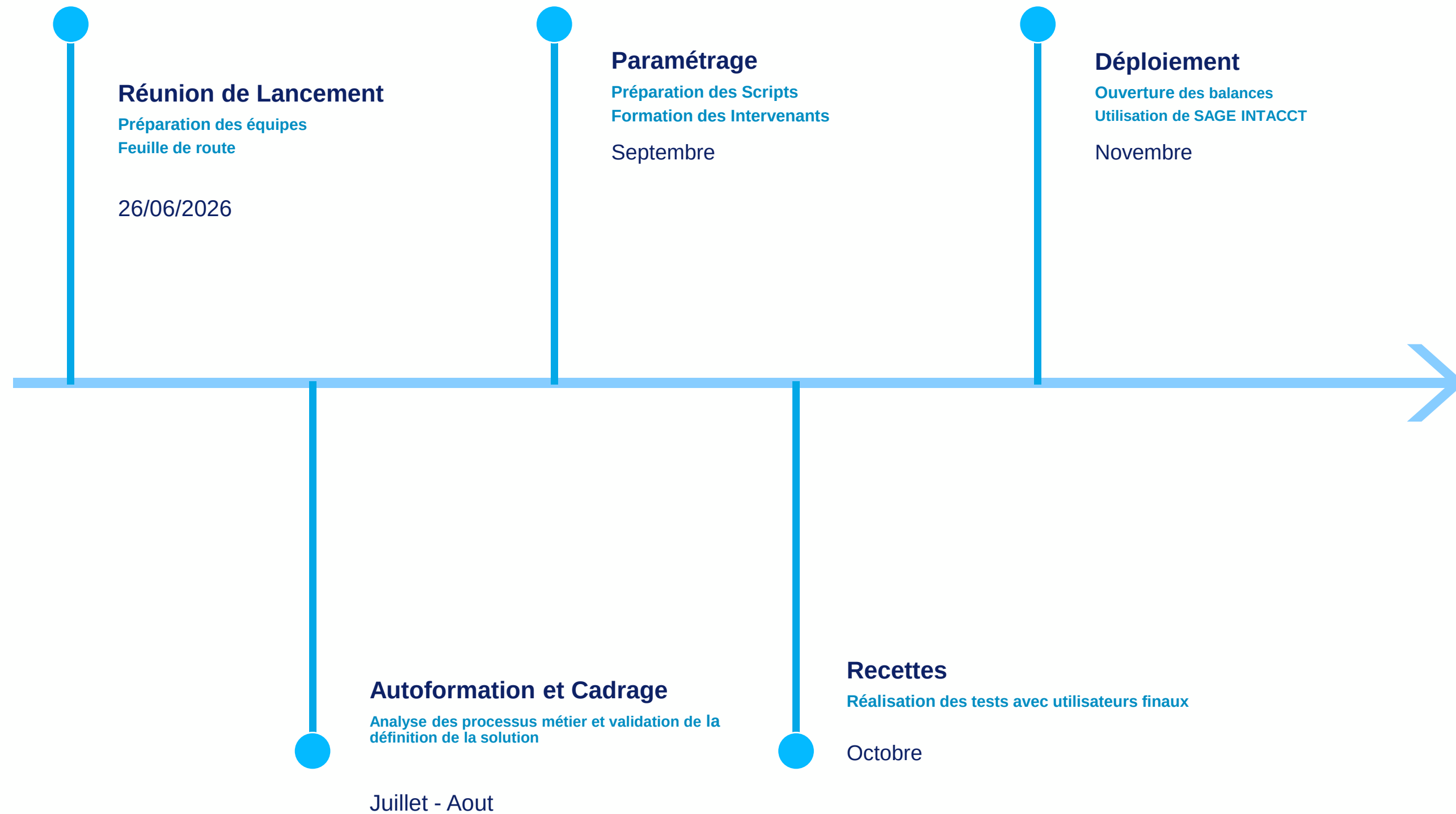
Outils :

- SAGE INTACCT (ERP Cloud) via FGS Conseil hébergé chez AWS

Améliorations apportées :

- Module Achat
- Plateforme Agréée SAGE
- Comptabilité imagée
- Module Budget Trésorerie
- Module Budget Analytique
- Module Liasse Fiscale à installer en lot 2

CALENDRIER PRÉVISIONNEL



OUTIL JENJI

TRAITEMENT DES NOTES DE FRAIS

25 juin 2026 : webinaire avec tous les présidents de commission

Objectif : Faciliter la prise en main de l'outil pour la transmission des notes de frais

→ A compter du 1^{er} juillet 2026, les notes de frais seront traitées uniquement via l'outil JENJI

PRÉ-SAISIE DES LICENCES

PRÉ-SAISIE DES LICENCES

 Du 15 juin au 28 août



Pour le club

Réaffiliation automatique

au 1^{er} septembre

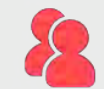
Charge administrative réduite

à la rentrée

Rentrée rapide des cotisations

Meilleure visibilité sur les effectifs

pour adapter l'encadrement



Pour les adhérents

Licence automatiquement active

dès le 1^{er} septembre

Participation aux compétitions

possible dès le 1^{er} septembre

ÉTAT PRÉ-SAISIE DES LICENCES AU 19.07.2026

Nombre de clubs ayant validés des pré-saisies

- 19/07/2025 : 597 clubs
- 19/07/2026 : 580 clubs
- Le nombre de clubs est largement en baisse

Nombre de formulaires de pré-saisies ouvert

- 19/07/2025 : 46 847 formulaires
- 19/07/2026 : 40 721 formulaires
- Le nombre de formulaires en baisse

Nombre de formulaires validés :

- 19/07/2025 : 10 984 validés
- 19/07/2026 : 11 214 validés
- Le nombre de formulaire validés est en légère augmentation

9. DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

9.1 | ÉQUIPES DE FRANCE

Championnats Off Road – Kamnik (Slovénie) - 6 au 8 juin

Ambition fédérale

Seniors : Top 8 en individuel et Top par équipe
 U20 : Top 5 par équipe



Résultats conformes aux attentes
 en deçà sur la course en montagne sénior

			individuel	équipe
Uphill	Femmes	U20		2
	Hommes	U20	1 1 3	1
	Femmes	Senior	3	2
	Hommes	Senior		2
Trail	Femmes	Senior		2
	Hommes	Senior	1 3	1
Up & Down	Femmes	U20		1
	Hommes	U20	1 2	1
	Femmes	Senior	3	
	Hommes	Senior		

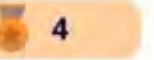
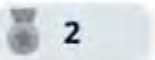
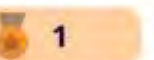
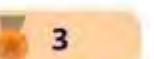
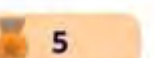
Enjeu à venir : rester 1^{ère} nation
 européenne voire mondiale

Axes de développement

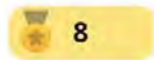
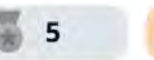
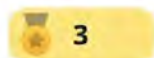
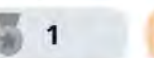
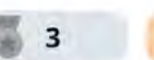
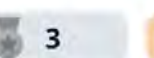
- Promouvoir des passerelles chez les U20 entre des profils piste (steeple) – cross-country – course en montagne
- Renforcer les temps communs (stages – compétitions) chez les seniors pour entretenir une dynamique

Championnats Off Road – Kamnik (Slovénie) - 6 au 8 juin

Medal Table

1		France	Total	17
		8		5
		4		
2		Switzerland	Total	8
		4		2
		2		
3		Germany	Total	6
		4		1
		1		
4		Great Britain & N.I.	Total	7
		3		1
		3		
5		Spain	Total	9
		1		3
		5		
6		Italy	Total	7
		1		3
		3		

Placing Table

1		France	Total	29
		8		5
		4		
	4th: 2	5th: 2	6th: 4	7th: 2
	8th: 2			
2		Switzerland	Total	16
		4		2
		2		
	4th: 3	5th: 2	6th: 3	7th: 0
	8th: 0			
3		Great Britain & N.I.	Total	17
		3		1
		3		
	4th: 4	5th: 5	6th: 0	7th: 0
	8th: 1			
4		Spain	Total	19
		1		3
		5		
	4th: 2	5th: 2	6th: 1	7th: 2
	8th: 3			
5		Italy	Total	17
		1		3
		3		
	4th: 4	5th: 2	6th: 1	7th: 3
	8th: 0			

Coupe du Monde U18 de course en montagne – Gagliano Del Capo (ITA) - 21 juin

Ambition fédérale

confronter nos athlètes aux exigences du haut niveau international - Top 6 par équipe



Résultats conformes aux attentes

Hommes : 2 – 3 – 5 - 9 en individuel et 1er par équipe

Femmes : 2 – 5 – 6 – 30 en individuel et 1er par équipe

Championnats d'Europe U18 – Rieti (ITA) - 16 au 19 juillet

Ambition fédérale

Top 8 en individuel

Top 5 en relais



Résultats conformes aux attentes

29 finalistes avec 44 sélectionnés

Rank	Country	Medals			Total
1	Great Britain & NI	8	2	4	14
2	Czechia	6	2	5	13
3	Spain	4	5	6	15
4	Germany	4	2	5	11
5	France	3	4	3	10
6	Finland	3	0	1	4

Rank	Country	Total
1	Great Britain & NI	157.5
2	Germany	144
3	Spain	132
4	France	129
5	Czechia	112
6	Italy	108.5

9.2 | ATHLE PRO EXPOSITION DES ATHLÈTES

Bilan saison estivale 2026

Bilan de l'exposition des athlètes pros de la SCIC

- ➔ ne concerne que les 57 athlètes professionnels actuels
- ➔ Participation en France uniquement
- ➔ Meetings retenus :
 - Meetings organisés par le club d'un athlète pro
 - Meetings bronze
 - Meetings silver
 - Meeting Diamond League de Paris et Monaco
+ les trails
- le principal intérêt = la visibilité, l'exposition des athlètes professionnels
- le niveau de performance sera regardé après les championnats d'Europe de Birmingham

Bilan Pros Avenir et Pros Elite

- **Pros AVENIR** : 18 Athlètes sur 23 ont participé à au moins 1 meeting = 78% (20 athlètes si on ajoute les meetings d'un niveau moindre, soit 87%)
 - 2 athlètes ont participé uniquement à un meeting DL
 - 1 athlète dans l'incapacité de participer (blessure...)
 - 2 athlètes sans participation en France
- **Pros ELITE** : 20 Athlètes sur 34 soit 59% ont participé à au moins 1 meeting / 1 course (22 soit 64% en ajoutant le meeting de Bordeaux finalement annulés)
 - 6 athlètes ont participé uniquement à un meeting DL
 - 6 athlètes dans l'incapacité de participer (blessure...)
 - 6 athlètes sans participation en Franc
- **TOTAL** : 42 Athlètes sur 57 soit 74% ont participé à au moins 1 meeting / 1 course
 - 8 athlètes soit 14% ont participé uniquement à un meeting DL
 - 7 athlètes soit 12% dans l'incapacité de participer (blessure...)
 - 8 athlètes soit 14% sans participation en France
 - **Les athlètes les plus visibles sont des athlètes Avenir**

Quelques pistes de réflexion

- ➔ Continuer d'investir en priorité sur les Athlètes Pros Avenir
- ➔ Travailler collectivement sur une politique des meetings cohérente et efficiente au service
 - des athlètes des équipes de France (projection DTN sur le nouveau ranking),
 - de la visibilité et de la professionnalité des athlètes pros,
 - du soutien et du développement de meetings attractifs en région

= promotion de l'athlétisme
- ➔ Sans meetings de qualité en région, avec un niveau sportif élevé qui attire les meilleurs athlètes français et participe à leur notoriété, c'est une partie de la raison d'être de la SCIC qui est remise en cause
- ➔ Prendre davantage en considération les aspects pédagogiques et de coordination
 - pédagogie vers les athlètes, entraîneurs, agents... vers les organisateurs
 - coordination entre les services fédéraux concernés et avec les organisateurs

9.3 | POINT À DATE

Tournée des ligues

Objectifs :



- Présentation de l'organisation DTN, du PPF et du programme 2036
- Réaffirmation du rôle des CTS
- Renforcement du lien entre la DTN et les territoires
- Déclenchement d'une dynamique de réflexion et d'action



Axes à renforcer :

- Alignement des stratégies fédérales et territoriales
- Renforcement des coopérations institutionnelles

Tournée des ligues



Suite à donner à court terme [septembre à décembre 26] :

- Finalisation des lettres de mission des CTS
- Déclinaison du programme 36
- Déclinaison du plan de professionnalisation
- Finalisation des conventions ETR
- Tournée des structures du PPF
- Déclenchement d'une dynamique de réflexion et d'action



Points positifs :

- Clarification des rôles
- Connaissance plus précise des territoires
- Mise en oeuvre des priorités fédérales

10. DOSSIERS DU COMITÉ DIRECTEUR

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE 10.1 LICENCIÉS – TITRES DE PARTICIPATION - CLUBS

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIÉS

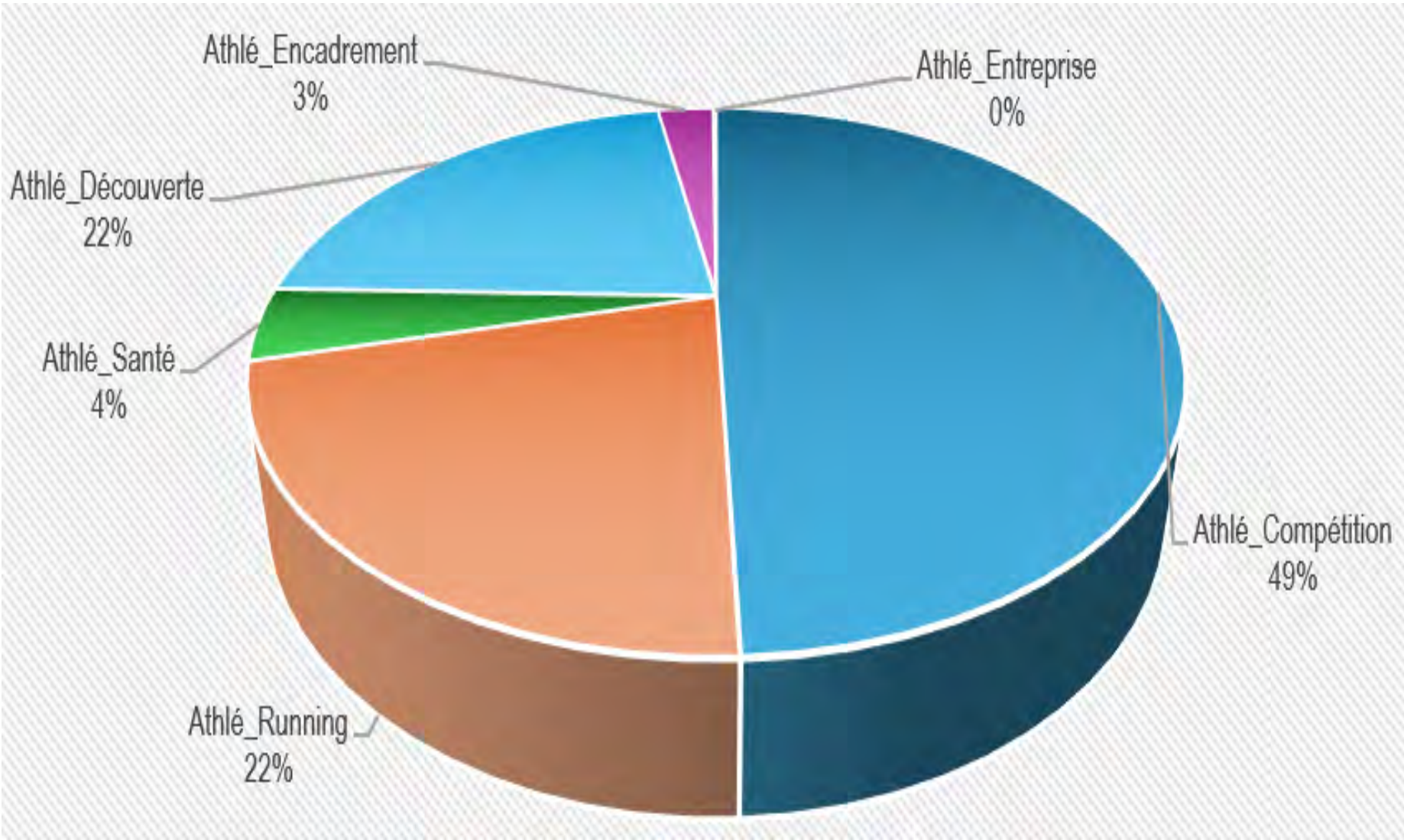


	Athlé_Compétition	Athlé_Running	Athlé_Santé	Athlé_Découverte	Athlé_Encadrement	Athlé_Entreprise	TOTAL
2021-22	131 985	58 476	19 720	81 646	9 935	730	302 492
2022-23	139 771	62 063	19 274	74 769	10 394	750	307 021
2023-24	151 120	64 076	16 094	71 882	10 156	644	313 972
2024-25	163 203	69 717	15 482	77 642	9 966	647	336 657
2025-26	170 307	74 746	15 151	75 051	8 951	523	344 729

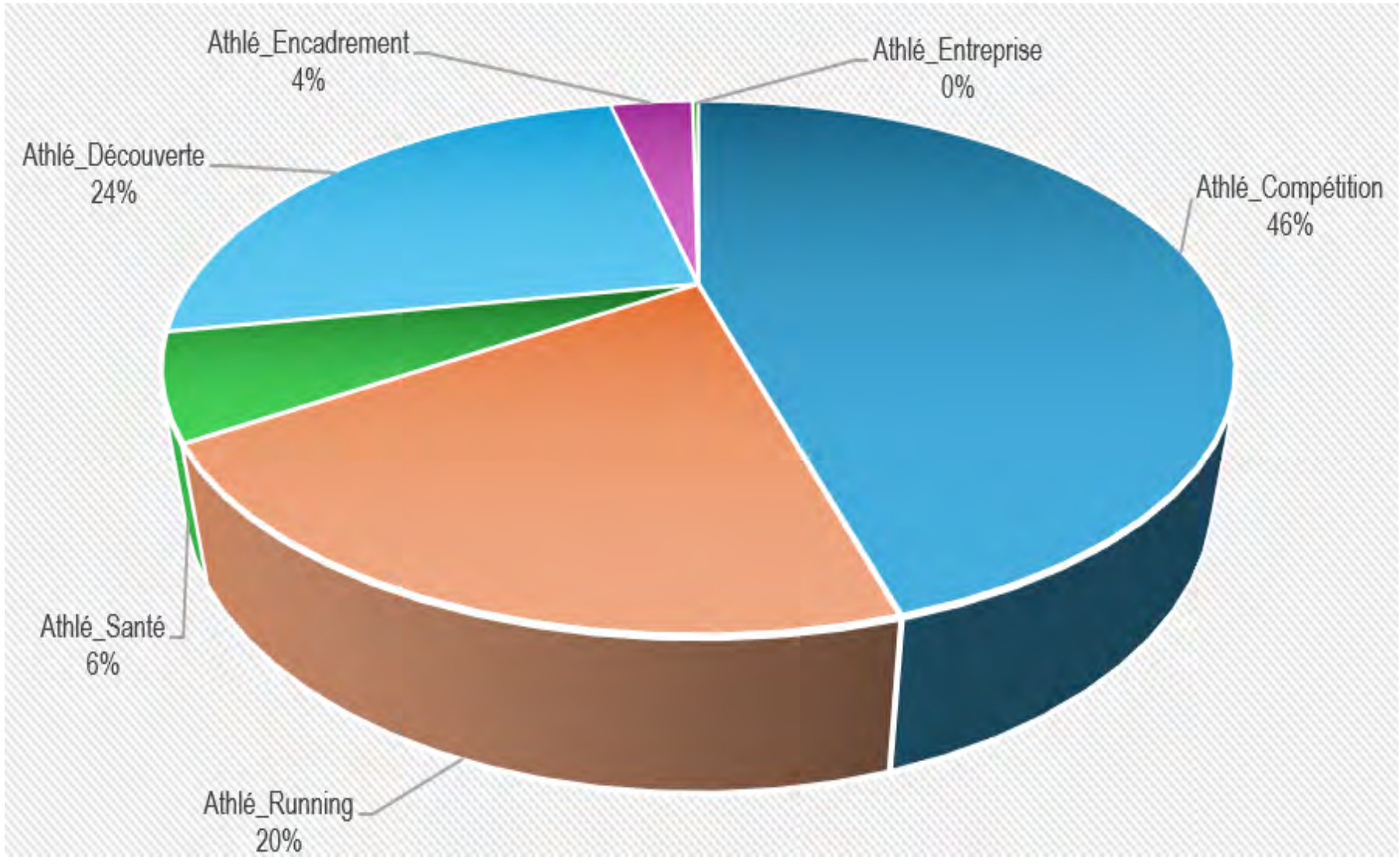
REPARTITION PAR TYPE DE LICENCE



2025-26



2022-23



A: Date de référence N-1 : 21/07/2025

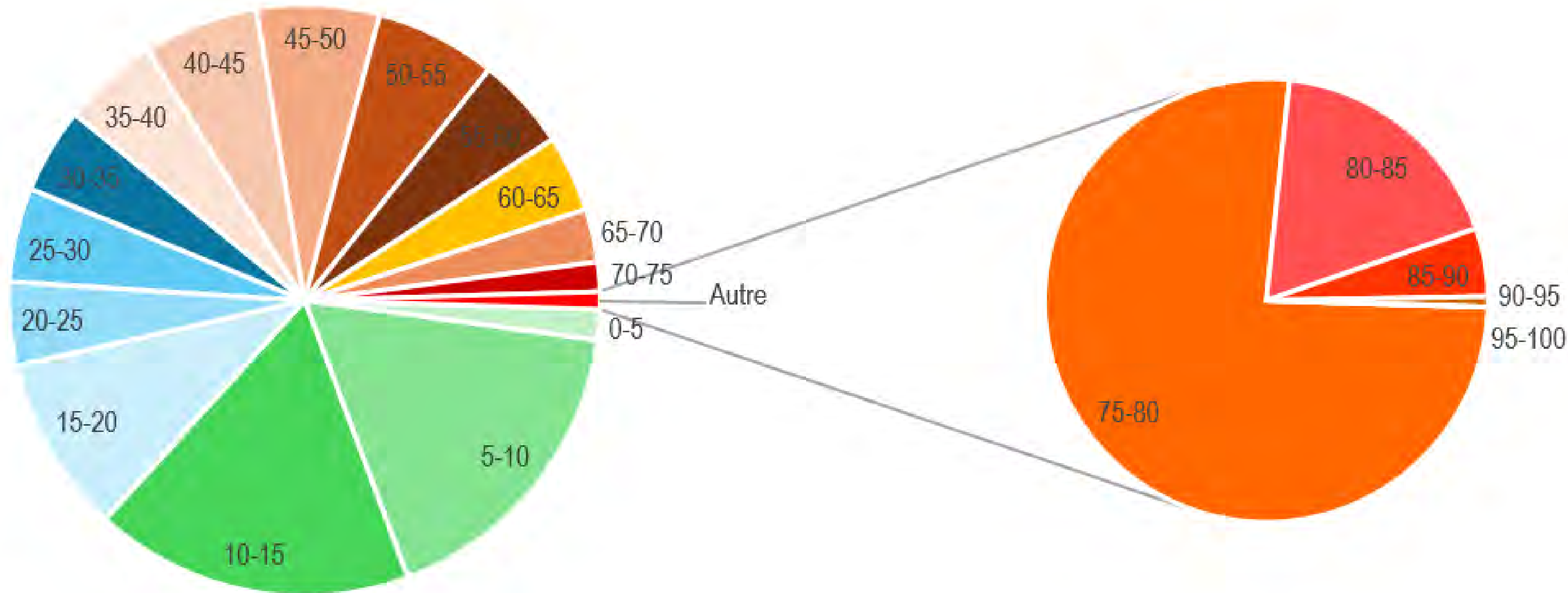
B : Date de la fin Saison :31/08/2025

C : Date de Référence :21/07/2026



	A	B	C	C/B %	C/A %
40 ARA	36294	36299	36697	101.10%	101.11%
41 BFC	12169	12170	12692	104.29%	104.30%
42 BRE	20958	20959	21112	100.73%	100.73%
43 CEN	12791	12792	12693	99.23%	99.23%
44 COR	1697	1697	1988	117.15%	117.15%
45 G-E	25568	25574	25940	101.43%	101.45%
46 H-F	27938	27942	29179	104.43%	104.44%
47 I-F	56322	56323	56390	100.12%	100.12%
48 NOR	18870	18869	19997	105.98%	105.97%
49 N-A	30394	30400	31570	103.85%	103.87%
50 OCC	26111	26116	26684	102.17%	102.19%
51 P-L	27615	27617	28896	104.63%	104.64%
52 PCA	24155	24156	25210	104.36%	104.37%
53 C-T	103	103	116	112.62%	112.62%
54 GUA	3040	3040	3139	103.26%	103.26%
55 GUY	950	950	981	103.26%	103.26%
56 MAR	2851	2853	2764	96.88%	96.95%
57 MAY	318	318	315	99.06%	99.06%
58 N-C	965	998	1021	102.30%	105.80%
59 P-F	1010	1009	944	93.56%	93.47%
60 REU	6375	6376	6322	99.15%	99.17%
61 W-F	96	96	83	86.46%	86.46%
	336590	336657	344733	102,40%	102,42%

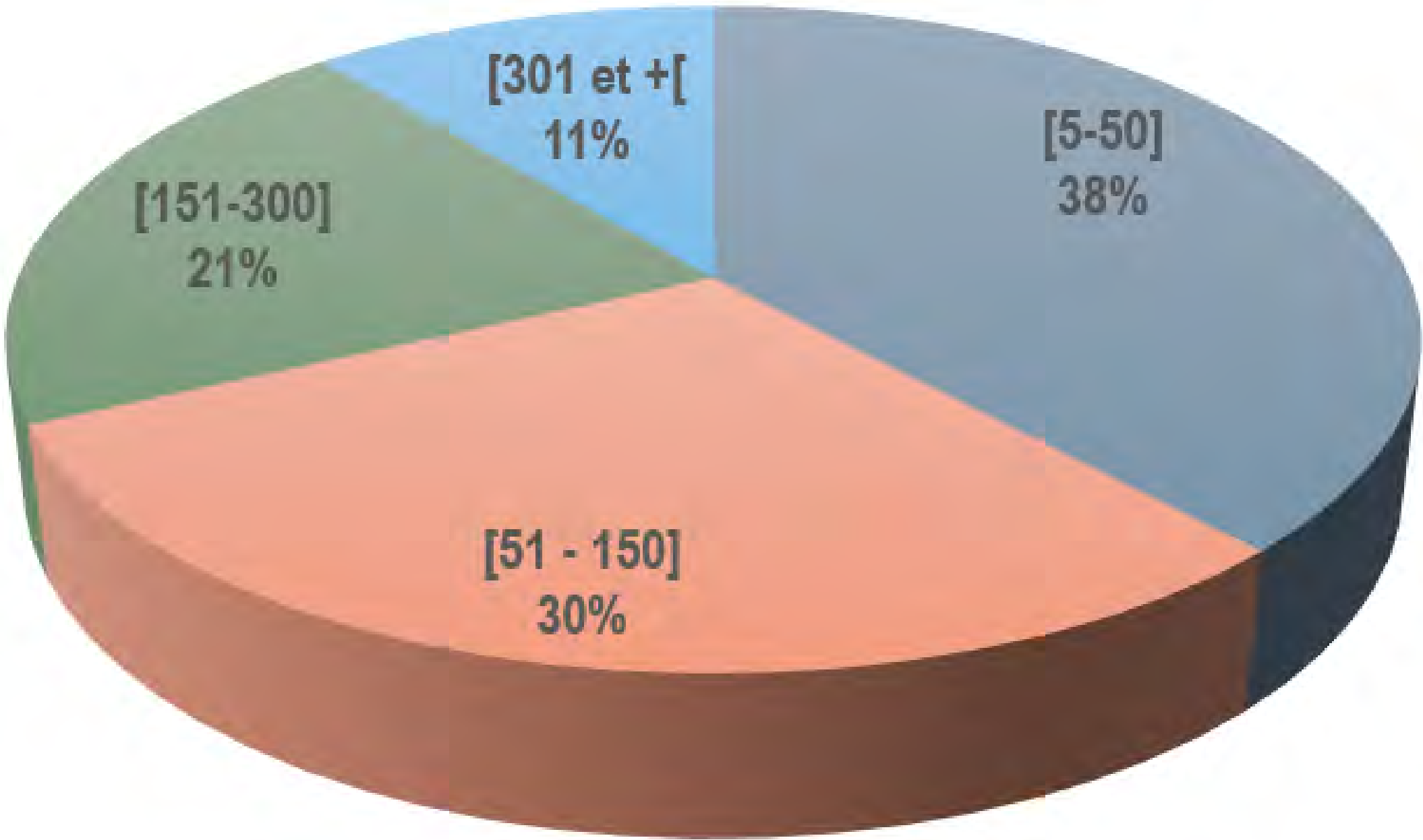
REPARTITION PAR AGE



NOMBRE DE CLUBS



Nb Clubs Affiliés	2609
Nb Clubs Radiés	88
Nb Clubs Créées	116



1 709 523



Au 20/07	2026	2025	Différence
Nb Clubs Ayant validés des pré-saisies	601	607	-6
Nb Formulaire Ouvert	41 460	47 470	-6010
Nb Formulaire Validé	11 750	10 994	756

10.2 | MODIFICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

MODIFICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX



Art. 2.2 Obligation pour les clubs de **finaliser** (et non commencer) leurs démarches de réaffiliation au plus tard le **30 septembre à 24h** ou radiation automatique à compter du 1er octobre à 00h.

Art 2.2.1 Un Club n'est autorisé à établir ou renouveler la licence d'une personne qu'après acceptation de l'intéressée (ou de son représentant légal en cas de minorité), **respect des conditions d'éthique et de déontologie (ajout)** prévues ci-dessus, respect des conditions relatives à la prévention de la santé des licenciés et réalisation jusqu'à son terme de la procédure de délivrance de licence déterminée par la FFA.

2.3.2 En cas de seconde mutation, la demande **doit être motivée** et accompagnée de tout document utile. Elle sera ensuite **transmise automatiquement à la CSR** afin de statuer sur la demande.

Pour être complète, une demande de mutation doit être **accompagnée de la motivation de la mutation** dans le cas d'une seconde mutation

3.2.1.6 Critères de nationalité : Par dérogation, les athlètes de **catégorie U16 et inférieures** toutes nationalités confondues **peuvent prétendre** au titre de champion régional ou départemental, ainsi qu'aux médailles afférentes.

Validation par le Comité directeur

10.3 | POINT OUTRE-MER

COMMISSION OUTRE-MER – SYNTHÈSE (1/2)

Infrastructures

- Besoins structurels
- Étude lors des visites du Président

Aides aux événements

- Championnats internationaux
- Meetings internationaux

Aides aux déplacements

- Aides forfaitaires jugées insuffisantes
- Structurer équipe OM

Formation

- Identifier les juges N2/N3
- Créer un vivier de formateurs
- Identifier les entraîneurs diplômés
- Développer les formations locales

Conséquences budgétaires 2027

- Impact sur le budget fédéral
- Révision de la circulaire financière

COMMISSION OUTRE-MER– TERRITOIRES (2/2)

Mayotte

- Difficultés d'équipements
- Priorité : running
- Plan de développement préalable
- Tutorat avec Jean-Claude PRIANON et Marcel FERRARI

Guadeloupe

- Projet de stages Équipe de France
- Agent de développement

Saint-Pierre-et-Miquelon

- Formations OFA
- Juges running et entraîneurs

Guyane

- Accompagnement dans la gestion
- Convention de remboursement

Nouvelle Calédonie

- Juges aux Championnats de France.
- Aide Jeux du Pacifique 2027 ?

La Réunion

- Aide au meeting de Saint Denis

10.4 | CALENDRIER DES RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES 2027

BUREAUX FÉDÉRAUX ET COMITÉS DIRECTEURS EN 2027

BUREAU FÉDÉRAL - 2027

(le jeudi)

- 7 JANVIER
- 4 FÉVRIER
- 11 MARS
- 15 AVRIL
- 13 MAI
- 10 JUIN
- 7 JUILLET (mercredi)
- 2 SEPTEMBRE
- 7 OCTOBRE
- SÉMINAIRE 13 & 14 NOVEMBRE
- 16 DÉCEMBRE

COMITÉ DIRECTEUR - 2027

(les vendredis & samedis)

- 22 & 23 JANVIER
- 25 & 26 MARS
- 28 & 29 MAI
- 29 & 30 JUILLET à St Étienne
(pdt le Championnat de France Elite)
- 22 & 23 OCTOBRE

RÉUNIONS DU SECRÉTARIAT EN 2027 – de 17h à 18h30

➤ 4 JANVIER

➤ 18 JANVIER

➤ 1er FÉVRIER

➤ 15 FÉVRIER

➤ 1er MARS

➤ 15 MARS

➤ 30 MARS

➤ 12 AVRIL

➤ 26 AVRIL

➤ 10 MAI

➤ 24 MAI

➤ 7 JUIN

➤ 21 JUIN

➤ 5 JUILLET

➤ 19 JUILLET



ATHLÈ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

23 & 24 juillet 2026

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR – ALBI, TARN